



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**
publiée en application de l'article 158, paragraphe 3 de la CBE

(43) Date de publication:
16.06.2004 Bulletin 2004/25

(51) Int Cl.7: **B42D 3/18**, B42D 3/04,
B42F 7/00, B42F 13/00

(21) Numéro de dépôt: **02755642.2**

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/JP2002/007490

(22) Date de dépôt: **24.07.2002**

(87) Numéro de publication internationale:
WO 2003/018326 (06.03.2003 Gazette 2003/10)

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
IE IT LI LU MC NL PT SE SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(72) Inventeur: **Hirano, Chiyoko**
Tokyo 158-0098 (JP)

(30) Priorité: **22.08.2001 JP 2001251325**

(74) Mandataire: **HOFFMANN EITLE**
Patent- und Rechtsanwälte
Arabellastrasse 4
81925 München (DE)

(71) Demandeur: **Hirano, Chiyoko**
Tokyo 158-0098 (JP)

(54) **PROTEGE-LIVRE, CLASSEUR OU PORTE-DOCUMENTS A POIGNEE ET/OU A SANGLE**

(57) La présente invention concerne le couvre-livre, la reliure, ou le support, qui est utile pour porter des livres ou des papiers et qui les protège contre la salissure ou la déchirure.

Le couvre-livre, la reliure, ou le support selon l'invention est muni(e) d'au moins une poignée et/ou une bandoulière. Elle permet de porter le livre ou les documents d'une manière facile, c'est à dire que l'on insère le livre ou les documents dans le couvre-livre, la reliure, ou le support, et on tient sa poignée à la main ou on met sa bandoulière sur l'épaule, pour porter ce couvre-livre, la reliure, ou le support avec lui lors du déplacement. La poignée ou la bandoulière peut être fixée directement sur le couvre-livre, la reliure, ou le support, d'une manière repliable ou amovible. Il est possible de régler la longueur de la poignée ou la bandoulière. Par ailleurs, le couvre-livre, la reliure, ou le support selon l'invention comprend au moins un porte-carte ou une poche qui se situe à l'intérieur ou à l'extérieur, ainsi qu'un porte-crayon ou un porte-plume. La poignée ou la bandoulière peut être formée en cuir, toile, corde, feuille plastique, et tube plastique. Le couvre-livre, la reliure, ou le support peut être réalisé(e) en cuir, feuille plastique, toile, ou papier japonais etc..

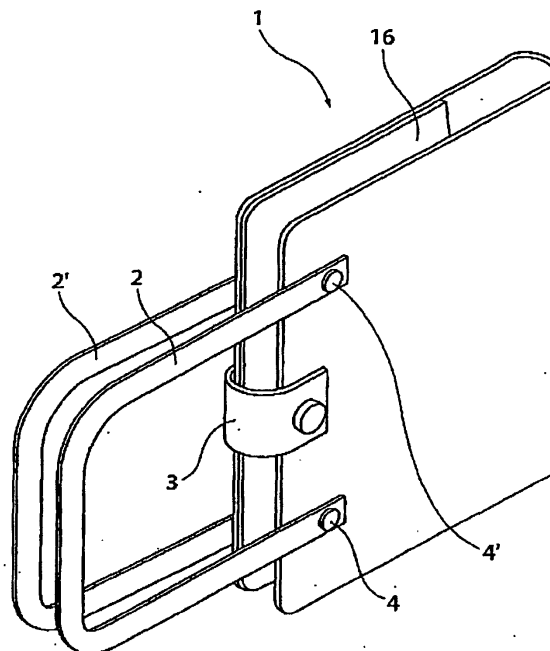


Figure 1

Description

Domaine d'application de l'invention

[0001] La présente invention concerne le couvre-livre, la reliure, ou le support avec la poignée et/ou la bandoulière, qui sont utiles pour porter des livres ou des papiers.

Description de l'art antérieur

[0002] Classiquement, on utilise des couvre-livres pour la protection des livres lors de la lecture et lors de la sortie. Le couvre-livre est destiné à insérer et maintenir le plat supérieur et/ou le plat inférieur dans sa poche pour protéger le livre afin de prévenir la déchirure et la saleté pendant la lecture ou pendant le port. On utilise aussi les reliures ou supports pour conserver, arranger, et porter des papiers.

[0003] En général, le couvre-livre n'ayant pas la poignée ni la bandoulière, il ne sert qu'à couvrir le livre. La reliure ou le support n'a pas également la poignée ni la bandoulière, il est utilisé seulement pour tenir les papiers. Ainsi, quand on port dehors les livres ou les papiers dans le couvre-livre, la reliure ou le support, il est nécessaire de les tenir directement à la main, ou de les mettre dans la serviette ou sac à main, ce qui est toujours inconvenient. En particulier, le livre tel que le dictionnaire qui est doux, dans le couvre-livre, la reliure ou le support, épais et massif est difficile à tenir à la main, et lourd même en mettant dans la serviette ou le sac à main, et laquelle (ou lequel) se déforme facilement. Il n'est vraiment pas pratique.

[0004] D'autre part, si on porte le dictionnaire directement à la main, on peut le consulter tout de suite comme on désire sans difficultés. Pendant le voyage également, on tient le guide ou l'atlas à la main pour se référer sur place plutôt que le garder dans la serviette. Dans ce cas, si le couvre-livre, la reliure, ou le support a des poignées et/ou des bandoulières, il est facile à tenir le guide ou l'atlas sans fatigue, et aussi commode pour le consulter immédiatement sur place. Par ailleurs, si on tient à la main le guide ou la carte en roulant, celui-ci (ou celle-là) a tendance à se salir et à s'abîmer. Au contraire, le couvre-livre, la reliure, ou le support qui est muni(e) de la poignée et/ou la bandoulière est commode pour regarder ou consulter le livre, le dictionnaire, le guide et l'atlas, à tout moment, et pour garder les documents d'une manière propre sans qu'ils se soient salés.

[0005] La présente invention vise à remédier aux inconvénients de la technique antérieure susmentionnés. Pour ce faire, elle propose le couvre-livre, la reliure, ou le support avec la poignée et/ou bandoulière, qui est très utile pour porter les livres et les papiers.

Exposé de l'invention

[0006] Selon la présente invention, le couvre-livre, la

reliure, ou le support est muni(e) de la poignée et/ou la bandoulière. Grâce à l'invention, on met le livre dans le couvre-livre, ou les papiers dans la reliure ou le support, et on tient sa poignée à la main et/ou tient la bandoulière sur l'épaule pour porter le livre et papier aisément. La poignée est pratique surtout quand on porte le couvre-livre, la reliure ou le support à la main, et la bandoulière est utile quand on le(ou la) met sur l'épaule. Il est possible de fixer directement la poignée et/ou la bandoulière sur le couvre-livre, la reliure, ou le support. Elle peut également être fixée d'une façon repliable, ou amovible sur le couvre-livre, la reliure, ou le support. Il est aussi possible de changer la longueur de la poignée et/ou la bandoulière librement.

[0007] Pour monter la poignée et/ou la bandoulière sur le couvre-livre, la reliure, ou le support d'une façon repliable, il est préférable d'utiliser tel que l'anneau carré, tandis que pour monter la poignée et/ou la bandoulière sur le couvre-livre, la reliure, ou le support d'une façon amovible, il est préférable d'utiliser tel(le) que l'aimant, la combinaison du crochet et du boucle, ou la combinaison de l'anneau de suspension et du crochet. D'autre part, pour fixer la poignée et/ou la bandoulière sur le couvre-livre, la reliure, ou le support de façon que la longueur de la poignée et/ou la bandoulière soit réglée, il est préférable d'utiliser par exemple les attaches du type oeillet, les attaches qui sont fixées au niveau du centre ou au niveau de côtés latérales, et les anneaux sous la forme de D.

[0008] Le couvre-livre, la reliure, ou le support peut être muni(e) d'une poche de rangement intérieure et/ou extérieure pour la carte de transport d'abonnement etc., ainsi que des porte-crayons, ou porte-stylos. La poignée et/ou la bandoulière peut être formée en cuir, toile, corde, feuille plastique, et tube plastique etc..

[0009] Le couvre-livre, la reliure, ou le support peut être formé(e) en l'une des matières prises dans le groupe comprenant le cuir, la feuille plastique, la toile, et le papier japonais. On peut former un lien sur le couvre-livre, la reliure, ou le support lui-même, pour empêcher que les livres ou les papiers n'ouvrent, quand on port ce couvre-livre etc.. Au lieu de prévoir ce lien directement sur le couvre-livre, la reliure, ou le support, il est aussi possible de le prévoir sur la poignée et/ou la bandoulière près du couvre-livre, la reliure, ou le support, également pour empêcher que les livres ou les papiers n'ouvrent. Par ailleurs, le lien peut être muni d'une clé.

[0010] Il est encore possible de prévoir au moins une fermeture à glissière sur le couvre-livre, la reliure, ou le support dans le(la)quel(le) les livres ou les papiers sont destinés à logé(es). Cette fermeture peut se prolonger au dos du couvre-livre, de la reliure, ou du support. Dans ce cas-là, il est préférable de disposer des éléments qui servent à ouvrir ou fermer ce zip de façon qu'ils viennent au milieu de celui-ci lors de sa clôture. C'est à dire qu'il est souhaitable de ménager deux éléments ci-dessus en sorte qu'ils ouvrent le zip à droite et à gauche.

[0011] On pourra prévoir une fermeture à glissière sur

la poche de rangement intérieure et/ou extérieure du couvre-livre, de la reliure, ou du support, celle-là étant destinée aux cartes de transport d'abonnement ou d'autres cartes.

[0012] La poche de rangement intérieure du couvre-livre, de la reliure, ou du support peut être munie d'une découpe linéaire et/ou en lamelle. Cette découpe permet de rendre facile de la sortie et entrée du livre dans le couvre-livre, et la découpe en lamelle peut servir de signet. Il est possible de créer la découpe linéaire partiellement. Dans ce cas-là, on peut y insérer par exemple une carte de transport d'abonnement ou d'autres cartes.

[0013] Le couvre-livre, la reliure, ou le support peut être muni(e) d'un sac. Ainsi, le livre peut être solidaire du sac. Dans ce genre du couvre-livre, de la reliure, ou du support, la poignée et/ou la bandoulière peut être munie d'au moins un anneau d'accrochage. Celui-ci peut être accroché sur un sac à dos ou d'autres sacs, ce qui rend plus facile la sortie avec le livre. En outre, on peut former une saillie ou un bossage sur le recto du couvre-livre, de la reliure, ou du support, afin de monter la poignée et/ou la bandoulière.

[0014] Le couvre-livre peut contenir non seulement un livre mais aussi deux livres en même temps. Ce couvre-livre est muni de la poignée et/ou la bandoulière. Cette poignée et/ou la bandoulière est fixée directement sur le couvre-livre, d'une manière repliable ou amovible. Elle peut être munie d'une poche de rangement pour la carte de transport d'abonnement ou d'autres cartes, celle-la ayant elle-même des porte-crayons, ou des porte-stylos.

[0015] Le lien peut être fixé d'une façon repliable. Pour monter le lien ainsi, il est préférable d'utiliser l'anneau carré. Il est aussi possible de fixer au moins une poche intérieure, une poignée ou une bandoulière, un lien, un port-cartes, une poche extérieure, ou d'autres compartiments, directement sur le couvre-livre, la reliure, ou le support, en utilisant des rivets.

Description sommaire des dessins

[0016]

La figure 1 est une vue qui illustre un exemple du couvre-livre qui est muni des poignées.

La figure 2 est une vue qui illustre l'exemple dans lequel la poignée est fixée d'une manière repliable sur le couvre-livre.

La figure 3 est une vue qui illustre l'exemple du couvre-livre muni d'une poche extérieure.

La figure 4 est une vue qui illustre l'intérieur du couvre-livre qui est muni de la poignée.

La figure 5 est une vue qui illustre le porte-plume du couvre-livre.

La figure 6 est une vue qui illustre le couvre-livre avec la poignée amovible.

La figure 7 est une vue agrandie d'un autre exemple

de la poignée amovible.

La figure 8 est une vue agrandie d'encore un autre exemple de la poignée.

La figure 9 est une vue qui illustre un exemple du couvre-livre classique.

La figure 10 est une vue qui illustre un exemple du couvre-livre avec des agrafes sur les poignées.

La figure 11 est une vue qui illustre un exemple du couvre-livre avec les poches pour les cartes.

La figure 12 est une vue qui illustre l'exemple du couvre-livre muni d'une poche intérieure avec la fermeture à glissière.

La figure 13 est une vue qui illustre l'exemple du couvre-livre avec la fermeture à glissière.

La figure 14 est une vue qui illustre l'exemple du couvre-livre avec une découpe en lamelle.

La figure 15 est une vue qui illustre l'exemple du couvre-livre avec une découpe linéaire.

La figure 16 est une vue qui illustre les diverses formes du couvre-livre.

La figure 17 est une vue qui illustre l'exemple du couvre-livre dans lequel la portée est fixé d'une façon amovible.

La figure 18 est une vue qui illustre l'exemple du couvre-livre qui est muni de la poignée avec l'anneau d'accrochage.

La figure 19 est une vue qui illustre l'exemple du couvre-livre avec un sac.

La figure 20 est une vue qui illustre l'exemple du couvre-livre avec une bandoulière.

La figure 21 est une vue qui illustre un autre exemple d'un lien.

La figure 22 est une vue qui illustre l'exemple de deux couvre-livres solidaires.

La figure 23 est une vue qui illustre un exemple d'une reliure.

Les figures 24, 25 sont des vues qui illustrent des autres exemple de la reliure.

40 Les meilleures modes de réalisation de l'invention

[0017] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description suivant des modes de mise en oeuvre préférentiels de l'invention. La présente invention est caractérisée notamment par le fait qu'il est prévu la poignée et/ou la bandoulière sur le couvre-livre, la reliure, ou le support, mais dans tout ce qui suit, l'invention sera décrit essentiellement sur le couvre-livre avec la poignée. Cependant il va de soi que l'invention n'est pas limitée au ce couvre-livre avec la poignée. Au contraire, l'invention peut être appliquée à la reliure ou le support dans laquelle(ou dans lequel) on met des papiers ou documents.

[0018] Comme le montre la figure 9, le couvre-livre maintient le livre en faisant insérer le recto et le verso du livre dans ses poches intérieures 16, qui sont en général formées à l'intérieur du couvre-livre aux parties

droite et gauche(on ne voit qu'une seule poche intérieure dans cette figure). Le corps du couvre-livre permet d'empêcher que le livre soit sali par les traces de doigts etc., et qu'il soit déchiré. La plupart des couvres-livres ont des poches intérieures 16 formées aux parties droite et gauche, mais certains couvres-livres ne la prévoient que d'un côté seulement, et d'autres ne prévoient aucune poche intérieure. En effet, il y a aussi des couvres-livres qui n'a aucune poche. Il existe aussi le couvre-livre dont l'une poche a la longueur fixée, l'autre poche a la longueur variable. Il convient de préparer le couvre-livre de sorte qu'il soit adaptable à la dimension du livre, par exemple, correspondant aux formats A4, A5, B5, et B6. En ce qui concerne présence de la différence de l'épaisseur du livre, il est préférable de laisser une marge suffisante en fonction de la longueur du couvre-livre.

[0019] La présente invention permet de rendre facile le port du livre en prévoyant au moins une poignée sur le couvre-livre. La figure 1 illustre un exemple de réalisation. Les poignées 2,2' sont montées sur le corps du couvre-livre 1. Les poignées peuvent être adhérentes directement sur le corps du couvre-livre 1, ou montées par des attaches 4, 4', comme par exemple des rivets. Dans la figure 1, les poignées sont disposées au sommet du couvre-livre, mais il est souhaitable de les mettre sur le dos du couvre-livre pour qu'elles soient faire un tour du couvre-livre, de façon que les poignées 2 et 2' soient liées, surtout quand on met des livres lourds là-dedans. Un lien 3 est utilisé pour attacher le livre de façon qu'il n'ouvre lors de son port. Avantagusement, il est préférable que ce lien soit repliable afin qu'il puisse correspondre à plusieurs livres dont l'épaisseur est différent. D'autre part, ce lien peut être supprimé si on désire.

[0020] Dans la figure 1, les poignées sont formées sur les côtés de ce couvre-livre, c'est à dire sur les surfaces de plus grand longueur, mais il n'est pas limité à ce mode de mise en oeuvre. Les poignées peuvent être formées sur les surfaces ayant une longueur plus courte. Dans ce cas-là, on peut prévoir 1 ou 2 poignées.

[0021] Le lien n'étant pas limité à celui qui est illustré à la figure 1, il peut être du type de la ceinture qui peut être introduite dans une bague, ou peut être celui qui utilise une chaîne, un élastique, un cordon, ou un anneau carré. Le lien qui utilise la chaîne, le cordon, ou l'anneau carré n'empêche pas la lecture, car ce genre d'attache ne recouvre pas le livre. Au cas où l'anneau carré serait utilisé, il ne recouvre pas le livre et ne gêne pas la lecture, car on peut replier cet anneau vers l'extérieur.

[0022] Ce lien peut être pourvue d'une clé (non représentée). Avantagusement, la clé peut être du type simple et sûre comme la clé « one-touch », que l'on peut utiliser d'une manière commode. Au cas où l'attache ne serait pas formée sur le couvre-livre lui-même, les poignées peuvent être munies de deux couples d'agrafes 9, 12 et 9', 12' sur la poignée dans le voisinage de l'endroit dans lequel le couvre-livre est monté, comme le

montre la figure 12, ces agrafes servant de moyen de fixation du livre d'une façon qu'il n'ouvre pas lors de son port. La figure 21 illustre un autre exemple de l'attache dans lequel l'ergot 55 est utilisé en tant que moyen de fixation de livre. Cet ergot 55 qui est installé au bout du cordon est serré dans le serre-ergot 56, pour pouvoir maintenir le livre de façon qu'il n'ouvre pas. Ici, on peut former les agrafes 9, 12 et 9', 12'. Ces agrafes peuvent être magnétiques. Il y a une avantage qu'elles rendent faciles le boutonnage d'une manière simple et en un clin d'oeil.

[0023] Le couvre-livre a une forme rectangulaire dans la figure 1, mais selon l'invention, sa forme n'est pas limitée à cette mise en oeuvre. Pour faciliter le montage des poignées et de la bandoulière sur le couvre-livre, il est également possible de former les bossages ou les saillies, aux endroits où les poignées et la bandoulière peuvent être fixées, comme le montrent les figures 16 (b) et 16(c). En particulier, les formes qui sont illustrées dans les figures 16(b) et 16(c) s'adaptant bien à la reliure et le support.

[0024] La figure 1 illustre schématiquement l'exemple où des poignées sont fixées sur le couvre-livre. La figure 20 montre schématiquement l'exemple où une bandoulière est utilisée. Des anneaux suspendus 52, 52' sont montés à deux extrémités de la bandoulière 53. On fixe ces anneaux suspendus 52, 52' sur le couvre-livre 1, à l'aide des deux anneaux carrés 50, 51' ou 50', 51 qui sont ménagés sur le couvre-livre 1. Dans ce cas, les poignées peuvent rester sur ce couvre-livre, ou ne pas y rester.

[0025] Pour fixer les poignées 2, 2' sur le couvre-livre 1, il est possible de les adhérer avec une colle directement sur ce couvre-livre, ou y monter avec les rivets comme le montre la figure 1, ou encore passer l'extrémité de la poignée dans un trou 25 perforé sur le couvre-livre 1, et superposer cette extrémité qui est passée ce trou 25 au reste de la poignée, pour les fixer ensemble au moyen du rivet 29 comme le montre la figure 7. D'autre part, comme illustré dans la figure 8, on peut passer la poignée 27 dans un trou 30 ménagé dans le couvre-livre 1, afin de faire un noeud 28 au bout de cette poignée 27 qui est maintenant passée le trou 30. Ce trou a une forme circulaire dans les figures 7, 8, mais il n'est pas limitée à cette forme. Le trou peut avoir une forme rectangulaire comme le montre la figure 16(a), ou une forme elliptique ou polygonale.

[0026] La longueur de la poignée est réglable d'une manière appropriée. Afin de régler cette longueur, la poignée est pourvue d'un moyen de réglage. On peut utiliser les attaches du type oeillet, les attaches qui sont fixées au niveau du centre ou au niveau de côtés latérales, et les anneaux sous la forme de D.

[0027] La figure 4 illustre le verso d'un exemple du couvre-livre 1 avec les poignées. En insérant le recto d'un livre dans une poche intérieure 16 du couvre-livre 1 (le recto de l'autre livre étant inséré dans l'autre poche intérieure du couvre-livre, qui est invisible sur cette fi-

gure), on maintient le livre dans le couvre-livre 1. On peut obtenir le couvre-livre illustré dans la figure 1 en repliant cette partie du couvre-livre. Le couvre-livre 1 a des poignées 2, 2'. Il peut être également muni d'un lien 3.

[0028] Comme le montre la figure 1, ces poignées 2, 2' peuvent être fixées directement sur le corps du couvre-livre 1, ou y fixées d'une manière amovible. De plus, elles peuvent avoir une longueur variable. La figure 2 montre l'exemple dans lequel les poignées sont montées d'une façon repliable. Les poignées sont constituées des parties 5, 5' qui sont montées sur le corps du couvre-livre 1 et qui sont solidaire des parties majeures 6, 6' des poignées au moyen des anneaux carrés 7, 7'.

[0029] Les parties 5, 5' des poignées sont fixées sur le corps du couvre-livre avec les attaches 8, 10, 8', 10', par exemple au moyen de rivets, et ont, à leur extrémité, les anneaux carrés 7, 7'. D'une part, les parties 5, 5' des poignées qui sont montées sur le couvre-livre, passent les anneaux carrés pour être repliées, et puis, ces parties repliées sont superposées l'une sur l'autre pour être fixées sur le corps du couvre-livre 1 par les attaches telles que des rivets 10, 10'. D'autre part, les parties majeures 6, 6' ont les extrémités qui passent dans les anneaux carrés 7, 7' pour être repliées, et ces parties repliées sont superposées l'une sur l'autre pour être fixées sur le corps du couvre-livre 1 par les attaches telles que des rivets 11, 11'. Les anneaux 7, 7' sont formés par des tubes ou des barres dont les extrémités sont reliées l'une à l'autre pour former un cercle, ces anneaux pouvant être en forme circulaire, ellipsoïdale, carrée, rectangulaire, polygonale, ou d'autres diverses formes. Ces anneaux peuvent être en métal, en plastique, ou en bois.

[0030] Grâce aux anneaux carrés qui sont fixés sur les poignées, celles-là sont susceptible de changer leur direction. Si on monte directement les poignées sur le couvre-livre comme le montre la figure 1, les poignées ne peuvent pas modifier la direction, de sorte qu'elle s'étendent à droite et à gauche, ce qui est encombrant lors de la lecture, ou qu'elle puisse heurter contre des voisins par exemple dans le train, ce qui a pour résultat gênant. Selon l'invention, au contraire, les poignées qui sont fixées avec les anneaux carrés permettent de changer la direction et également de se replier, de sorte qu'elles ne sont pas gênantes lors de la lecture.

[0031] Dans la figure 2, les attaches sont disposés de façon qu'une d'entre elles se situe sur les poignées, et deux d'entre elles se situent sur le couvre-livre, mais il est possible d'augmenter ou diminuer convenablement leur nombre en fonction de la dimension de ces attaches et du poids ou d'autres facteurs des livres qui sont mis dans ce couvre-livre. Dans le cas où l'on utiliserait des gros rivets, leur nombre peut-être réduit, alors que dans le cas où l'on mettrait des gros livres, ou la dimension de rivets serait petite par rapport au couvre-livre, il convient d'augmenter le nombre de ces attaches. Il est également possible d'augmenter ou diminuer leur nombre

pour dans un but décoratif.

[0032] La figure 6 illustre l'exemple dans lequel des poignées sont fixées d'une manière amovible selon l'invention. Les poignées sont montées sur le corps du couvre-livre aux parties 5, 5'. D'une part, les poignées ont des éléments amovibles 20, 20' à leur extrémité. D'autre part, les poignées 2 ont des éléments amovibles 21, 21' à leur extrémité, ces deux éléments amovibles 20, 21; 20', 21' peuvent s'attacher librement l'un à l'autre ou se détacher l'un de l'autre. Aussi, ces éléments amovibles peuvent être des aimants, une combinaison d'un crochet et d'une boucle, ou une combinaison d'anneau suspendu et d'une agrafe etc. Les figures 17(a) et 17(c) illustrent un exemple de la combinaison d'un crochet et d'une boucle, qui est fixée sur le corps du couvre-livre. La figure 17(b) illustre un exemple de la combinaison d'un crochet de d'un anneau suspendu, qui est fixée sur le corps du couvre-livre. Dans les figures 17(a) et 17(c), la boucle est formée sur le couvre-livre lui-même.

[0033] Le couvre-livre peut être pourvu des poches ou des compartiments pour mettre les cartes de transport d'abonnement, et les autres cartes. On pourra mettre les cartes, des carnets de note, un agenda, ou tout autre memorandum dans ces poches. La figure 3 représente un exemple de ce genre de poche. Ainsi, une poche 15 est ménagée sur la surface du corps de couvre-livre 1. On pourra prévoir des poches réservées aux cartes. La figure 11 montre cet exemple. Ici, les poches pour des cartes (les portes-cartes) 32, 33 sont prévues sur la surface du couvre-livre 1. Dans cette figure 11, il n'y a que deux porte-cartes, mais il est évident que l'on peut prévenir ce genre de poches pour qu'elles comprennent plus de deux cartes là-dedans, ou adhérer des récipients qui peuvent contenir plusieurs cartes. Ces poches ou porte-cartes peuvent être ménagées sur l'extérieur du couvre-livre ou l'intérieur. Il est également possible de former une fermeture à glissière sur l'ouverture de cette poche ou de ce porte-cartes. La figure 12 montre un exemple du couvre-livre à l'intérieur duquel est formée une poche 35 avec une fermeture à glissière 36. On pourra également former ces poches et ces porte-cartes en même temps.

[0034] Comme les cartes sont minces et petites, il nous arrive souvent de les trouver avec peine, lorsque l'on les a mis inconsciemment dans un sac. Au contraire, si on a mis ces cartes dans les portes-carte ou les poches ménagé(es) sur le couvre-livre selon l'invention, on pourra tout de suite trouver la carte et faire la sortir de ce sac, n'ayant pas besoin d'y fouiller. Ainsi, il est très pratique d'utiliser ces porte-cartes en mettant les cartes là-dedans.

[0035] La figure 5 représente un exemple du couvre-livre avec des poignées, qui est muni d'un porte-plume (pour les stylo à plume ou stylo à bille) ou d'un porte-crayon. En titre d'exemple, on pourra disposer le porte-plume ou le porte-crayon près du lien 3 du corps de couvre-livre 1. On peut insérer par exemple une plume 31 dans ce porte-plume 18. En tel cas, le lien 3 peut être

fixé ou non. Dans la figure 5, le porte-plume est installé sur la position droite considérée dans le sens de la vue, mais il n'est pas limité à cette position, et on peut bien sûr le fixer au milieu du corps de ce couvre-livre.

[0036] Le couvre-livre peut avoir une fermeture à glissière. La figure 13 représente un exemple du couvre-livre muni de cette fermeture. En général, la fermeture 34 est ménagée sur trois faces du couvre-livre exempt de son dos. Afin de déployer suffisamment le livre lors de la lecture, il est également possible de se prolonger cette fermeture jusqu'au dos du couvre-livre. En pareil cas, il convient de disposer des éléments qui servent à ouvrir ou fermer ce zip, de façon qu'ils viennent, lors de la fermeture, au milieu de ce zip. C'est à dire qu'il est préférable d'ouvrir ce zip avec deux éléments 58 vers les deux directions droite et gauche.

[0037] Il est aussi possible de prévoir des découpes rectilignes et/ou en lamelle sur la poche intérieure du couvre-livre. On peut ménager seulement des découpes rectilignes ou seulement des découpes en lamelle, ou les deux ensemble. La figure 15 représente un exemple dans lequel une découpe rectiligne 37 est prévue. Grâce à cette découpe linéaire, il est possible d'introduire le livre dans ce couvre-livre, surtout lorsqu'il s'agit d'un livre dont la couverture est grosse. La poche peut avoir une large convenablement choisie selon l'application, mais en général, plus il est large, plus il est utile pour porter le livre. Cette découpe rectiligne 37 peut être attachée sur une partie de cette poche. Dans ce cas, on peut y insérer les cartes.

[0038] La figure 14 représente un exemple dans lequel une découpe en lamelle est ménagée. Cette découpe en lamelle 38 peut se servir de signet du livre. Il est aussi possible d'insérer des fascicules ou des papiers dans cette découpe en lamelle 38. Par ailleurs, divers tickets peuvent être insérés dans cette découpe en lamelle 38 lorsque celle-ci est prévue pour le couvre-livre destiné au guide ou à l'atlas.

[0039] Le couvre-livre peut avoir un sac. C'est à dire que le couvre-livre peut être en solidaire. La figure 19 représente un exemple du couvre-livre avec ce sac. Comme le montre cette figure, le couvre-livre 1 est solidaire d'un sac 47 et muni des portées 2, 2'. Le sac 47 a une fermeture à glissière 48, mais on pourrait la supprimer. Grâce à ce sac, il devient possible de porter un cahier, un plumier, des articles de bureau en mettant dans ce sac. Dans les circonstances où l'on met un guide de voyage et un atlas dans le couvre-livre, on pourra mettre dans un sac des billets ou tickets, ou un petit mode d'emploi de la spécialité de cette région.

[0040] Le couvre-livre peut également avoir des anneaux d'accrochage sur la poignée et/ou la bandoulière. La figure 18 représente un exemple du couvre-livre muni d'une poignée 2 avec un anneau d'accrochage 46. L'anneau d'accrochage 46 est en forme d'ellipse, mais il n'est pas limité à cette forme. On peut accrocher cet anneau d'accrochage 46 à une serviette ou au sac à dos pour rendre plus facile le port du livre. L'anneau

d'accrochage 46 a une ouverture 54. Cette ouverture 54 sert à fixer cet anneau sur la poignée 2 ou l'accrocher à la serviette ou au sac à dos. Il est préférable de choisir l'ouverture 54 qui peut être manipulée d'une façon simple.

[0041] La poignée peut être réalisée en cuir, en toile, en cordon, en feuille plastique, ou tube plastique. Le couvre-livre lui-même peut être également réalisé en au moins l'un des éléments pris dans le groupe comprenant le cuir, la feuille plastique, la toile, et le papier japonais. On peut affecter une section droite convenable à la poignée, dont la forme peut être circulaire, rectangulaire plat, ellipse, ou polygonale.

[0042] Il est possible de changer la dimension ou la forme du couvre-livre en fonction de la nature des livres qui sont mis là-dedans. Il s'agit par exemple des livres de poche, des dictionnaires, des guides, des magazines hebdomadaires ou mensuels, des romans, des documents historiques, des livres scientifiques ou techniques, des annuaires, ou des atlas.

[0043] Le couvre-livre peut maintenir deux livres. Par exemple, comme le montre la figure 22, deux couvre-livre 60, 61 sont adhésés l'un à l'autre pour s'unifier. Chaque couvre-livre a des poignées 62, 63 respectivement. Si on fixe les poignées 62, 63 sur le couvre-livre à travers des anneaux carrés 64, les poignées peuvent modifier leur angle d'une manière libre, ce qui est utile lors de la lecture, car elles ne couvrent pas le livre qui est mis dans ce couvre-livre. Le lien 65 traverse par le couvre-livre gauche 61 vers le couvre-livre droit 60 dans le sens de la vue, afin d'attacher l'ensemble de ce couvre-livre. Dans cette figure 22, si on met un livre dans le couvre-livre droit dans le sens de la vue, et que l'on met un dictionnaire dans le couvre-livre gauche, il est possible de consulter le dictionnaire dès que les mots inconnus apparaissent sur le livre. D'autre part, un lien peut être muni d'un bouton sur le côté dans lequel les couvre-livre 60 et 61 sont collés ensemble, et en associant ce lien avec ce bouton, on peut lire le livre dans ce couvre-livre 60 droit, pendant que le livre dans le couvre-livre gauche reste fermé. Il est également possible de prévoir une lanière annuaire 66 aux alentours du lien à l'endroit où les couvre-livre sont collés.

[0044] Dans la figure 22, un seul lien 65 est prévu pour accrocher l'ensemble de deux couvre-livre, mais il est aussi possible de ménager deux liens pour accrocher les couvre-livre 60 et 61 respectivement. En d'autres termes, un lien peut être prévu respectivement pour s'étendre dans les directions droite et gauche depuis la face de collage des couvre-livre vers l'extérieur, dans le but d'attacher le couvre-livre 60 et le couvre-livre 61 d'une façon indépendante. En pareil cas, on peut lire chaque livre mis en couvre-livre séparément.

[0045] L'invention sera décrite ci-dessous sur des mises en oeuvre de la reliure ou le support, mais il va de soi que ces explications s'appliquent au couvre-livre. La figure 23 représente un exemple de la reliure sur lequel est fixée une poignée, celle-là ayant des papiers ou des

documents etc. là-dedans. Une poignée est fixée d'une manière glissante sur la reliure. Cette poignée est fixée d'une façon étroite sur la reliure quand on ne l'utilise pas, tandis qu'elle se soulève au niveau de sa partie centrale quand on l'utilise. La reliure peut être munie d'une clé. Il est également possible de concevoir la reliure pour y insérer un crayon ou une plume.

[0046] Plusieurs types de poignées peuvent être utilisées pour la reliure. Ainsi, on peut y fixer une seule poignée comme il est visible sur la figure 24, ou deux poignées peuvent y être fixées comme il est visible sur la figure 25. La reliure peut également avoir un lien. Elle peut-être munie d'une poche ou d'un porte-cartes. Les poches ou les portes-cartes peuvent se situer à l'extérieur ou à l'intérieur de la reliure. En outre, il est possible de fermer le bord de la reliure avec des éléments tels qu'une fermeture à glissière ou un zip. Ce type de fermeture ou zip peut entourer toute ou partie de la périphérie de la reliure.

[0047] Il est possible de fixer directement les poches intérieures ou extérieures, les poignées ou la bandoulière, le lien, ou le porte-carte, sur le couvre-livre, la reliure, ou le support, à l'aide des rivets. Grâce aux rivets qui servent à les fixer, on pourra élever la qualité esthétique du couvre-livre, de la reliure ou du support. Ainsi, au moyen des rivets, il est possible de fixer non seulement les poignées ou la bandoulière comme précédemment décrit, mais aussi fixer les poches intérieures et le lien, ainsi que les porte-cartes, ou d'autres compartiments. En changeant la forme ou la dimension de ces rivets, on pourra également améliorer la qualité décorative du couvre-livre, de la reliure, ou du support, d'avantage.

Possibilités d'application industrielles

[0048] Le couvre-livre, la reliure, ou support avec des poignées selon l'invention permet de prévenir la déchirure et la saleté, et permet de porter le livre ou les documents d'une façon pratique. En tenant les poignées à la main ou en mettant la bandoulière sur l'épaule, on pourra porter le couvre-livre comme un sac.

[0049] Grâce aux portées et/ou la bandoulière qui sont prévu(es) sur le couvre-livre, la reliure, ou le support, il est possible d'emporter d'une manière convenable les livres qui y sont mis, sans les tenir sous le bras, ni mettre dans une serviette ou dans un sac à main. En particulier, le livre comme le dictionnaire qui est doux, épais et massif, est difficile à tenir à la main, et il est lourd même dans une serviette ou dans un sac à main, laquelle ou lequel perd sa forme immédiatement, ce qui n'est pas pratique. Grâce à la portée et/ou la bandoulière selon l'invention, non seulement qu'il devient facile de porter le livre, mais aussi qu'il est toujours possible de consulter le dictionnaire quand on le souhaite.

[0050] Par ailleurs, grâce à l'invention, comme on n'a pas besoin de mettre le guide de voyage ou l'atlas dans une serviette ou dans un sac, il devient plus facile et

confortable, et moins fatigant de porter et regarder le livre. Il n'y a pas de risque de s'échapper d'une main. Ce n'est pas la peine de le porter à la main en roulant. En plus, si on tient le guide ou la carte à la main en roulant, celui-ci (ou celle-là) a tendance à se salir et s'abîmer. Au contraire, le couvre-livre, la reliure, ou le support avec la poignée et/ou la bandoulière selon l'invention est commode pour regarder ou consulter le livre, le dictionnaire, le guide et la carte à sa guise, et permet de garder leur état propre sans qu'ils se soient salés.

[0051] Outre les poches pour mettre l'agenda, le cahier ou carnet et autres ustensiles, les autres poches de rangement réservées aux produits de maquillage ou aux espèces etc. peuvent être prévues sur la reliure ou le support, ce qui a pour résultat d'obtenir un sac pour des cérémonies ou des fêtes. Ainsi, la reliure peut être se servir non seulement de port-documents, mais aussi de sac pour des fêtes. Par ailleurs, si on range les objets nécessaires à la vie quotidienne comme un pansement adhésif, des timbres, un mouchoir, un tissu, ou des petites monnaies dans plusieurs poches, on peut obtenir un sac dit systématique qui peut être utilisé pour la sortie ordinaire. Avantageusement, on a la possibilité d'offrir plusieurs reliures à la mode qui peuvent être adaptées aux tenues du porteur.

Liste des références:

[0052]

- | | |
|---------|------------------------------------|
| 1 | le corps de couvre-livre |
| 2, 2' | poignée |
| 3 | lien |
| 4, 4' | attache |
| 5, 5' | parties où on fixe le couvre-livre |
| 6, 6' | la partie majeure de la poignée |
| 7, 7' | anneau carré |
| 8, 8' | attache |
| 9, 9' | agrafe |
| 10, 10' | attache |
| 11, 11' | attache |
| 12, 12' | agrafe |
| 15 | poche extérieure |
| 16 | poche intérieure |
| 18 | porte-plume ou porte-crayon |
| 20, 20' | éléments amovibles |
| 21, 21' | éléments amovibles |
| 25 | trou |
| 27 | cordon |
| 28 | noeud |
| 29 | rivet |
| 30 | trou |
| 31 | plume |
| 32, 33 | porte-cartes |
| 34 | fermeture à glissière |
| 35 | poche |
| 36 | fermeture à glissière |
| 37 | découpe linéaire ou rectangulaire |

38 découpe en lamelle
 39 oeillet
 40 crochet
 41, 43 anse ou portée
 42 anneau suspendu
 44 crochet
 45 anse ou portée
 46 anneau d'accrochage
 47 sac
 48 fermeture à glissière
 50, 50' anneau carré
 51, 51' anneau carré
 52, 52' anneau suspendu
 53 bandoulière
 54 ouverture
 55 ergot
 56 serre-ergot
 57 corde
 58 ouverture
 60, 61 couvre-livre
 62, 63 bandoulière
 64 anneau
 65 lien
 66 lanière

Revendications

1. Couvre-livre, reliure, ou support comprenant au moins une poignée et/ou une bandoulière.
2. Couvre-livre, reliure, ou support selon la revendication 1, **caractérisé(e) en ce que** ladite poignée et/ou bandoulière y est fixée directement.
3. Couvre-livre, reliure, ou support selon la revendication 1 ou 2, **caractérisé(e) en ce que** ladite poignée et/ou bandoulière y est fixée d'une manière repliable.
4. Couvre-livre, reliure, ou support selon la revendication 3, **caractérisé(e) en ce que** ladite poignée et/ou bandoulière y est fixée d'une manière repliable, au moyen des anneaux carrés etc..
5. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, **caractérisé(e) en ce que** ladite poignée et/ou bandoulière y est fixée d'une manière amovible.
6. Couvre-livre, reliure, ou support selon la revendication 5, **caractérisé(e) en ce que** ladite poignée et/ou bandoulière y est fixée d'une manière amovible, à l'aide d'un aimant, ou au moyen de la combinaison d'un crochet et d'un boucle, ou la combinaison d'un anneau suspendu et d'un crochet etc..
7. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quel-

conque des revendications 1 à 6, **caractérisé(e) en ce qu'il** est possible de modifier la longueur de ladite poignée et/ou la bandoulière.

- 5 8. Couvre-livre, reliure, ou support selon la revendication 7, **caractérisé(e) en ce qu'il** est possible de modifier la longueur de ladite poignée et/ou la bandoulière, en utilisant des attaches du type oeillet, des attaches qui sont fixées au niveau du centre ou au niveau de côtés latérales, et les anneaux sous la forme de D.
- 10 9. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, **caractérisé(e) en ce qu'** un ou plusieurs porte-cartes et/ou poches est(sont) prévu(es) à l'intérieur ou à l'extérieur.
- 15 10. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, **caractérisé(e) en ce que** un ou plusieurs porte-crayons et/ou porte-plumes y est (sont) prévu (es).
- 20 11. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconque des revendications 1 à 10, **caractérisé(e) en ce que** ladite poignée et/ou bandoulière peut être formée en au moins l'un des éléments pris dans le groupe comprenant le cuir, toile, cordon, feuille plastique, ou tube plastique.
- 25 12. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconque des revendications 1 à 11, **caractérisé(e) en ce qu'** elles peuvent être formées en au moins l'un des éléments pris dans le groupe comprenant le cuir, feuille plastique, toile, ou papier japonais.
- 30 13. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconque des revendications 1 à 12, **caractérisé(e) en ce qu'** elles sont munies des agrafes.
- 35 14. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconque des revendications 1 à 12, **caractérisé(e) en ce que** les agrafes sont prévus sur ladite poignée et/ou bandoulière.
- 40 15. Couvre-livre, reliure, ou support selon la revendication 13 ou 14, **caractérisé(e) en ce que** lesdites agrafes peuvent avoir au moins une clé.
- 45 16. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconque des revendications 1 à 15, **caractérisé(e) en ce qu'** elles sont munies d'une fermeture à glissière.
- 50 17. Couvre-livre, reliure, ou support selon la revendication 16, **caractérisé(e) en ce que** ladite fermeture à glissière se prolonge jusqu'à son dos.
- 55

18. Couvre-livre, reliure, ou support selon la revendications 17, **caractérisé(e) en ce qu'**elles disposent des éléments qui servent à ouvrir ou à fermer ladite fermeture, et ils viennent au milieu de la dite fermeture lors de sa clôture. 5
19. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconques des revendications 1 à 18, **caractérisé(e) en ce qu'**au moins un porte-carte et/ou une poche qui est formé(e) à son intérieur ou à sa extérieur a une fermeture à glissière. 10
20. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconques des revendications 1 à 19, **caractérisé(e) en ce qu'**une découpe en lamelle et/ou une découpe linéaire sont crée sur sa poche intérieure. 15
21. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconques des revendications 1 à 20, **caractérisé(e) en ce qu'**elles ont un sac. 20
22. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconques des revendications 1 à 21, **caractérisé(e) en ce que** ladite poignée et/ou bandoulière a un anneau d'accrochage. 25
23. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconques des revendications 1 à 12, **caractérisé(e) en ce que** leur recto a une bosse ou une saillie pour y fixer ladite poignée et/ou la bandoulière. 30
24. Couvre-livre, reliure, ou support selon la revendications 23, **caractérisé(e) en ce que** les attaches y sont fixés de façon repliable, à l'aide des anneaux carrés. 35
25. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconques des revendications 1 à 24, **caractérise é (e) en ce que** les poches intérieures et extérieures, la poignée et/ou la bandoulière, les attaches, le porte-carte ou le compartiment etc. y sont fixés directement avec des rivets. 40
26. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconques des revendications 1 à 25, **caractérisé(e) en ce que** lesdites attaches y sont fixées d'une manière repliable. 45
27. Couvre-livre, reliure, ou support selon l'une quelconques de la revendications 1 à 26, **caractérisé (e) en ce qu'**elles peuvent maintenir deux livres en même temps. 50

55

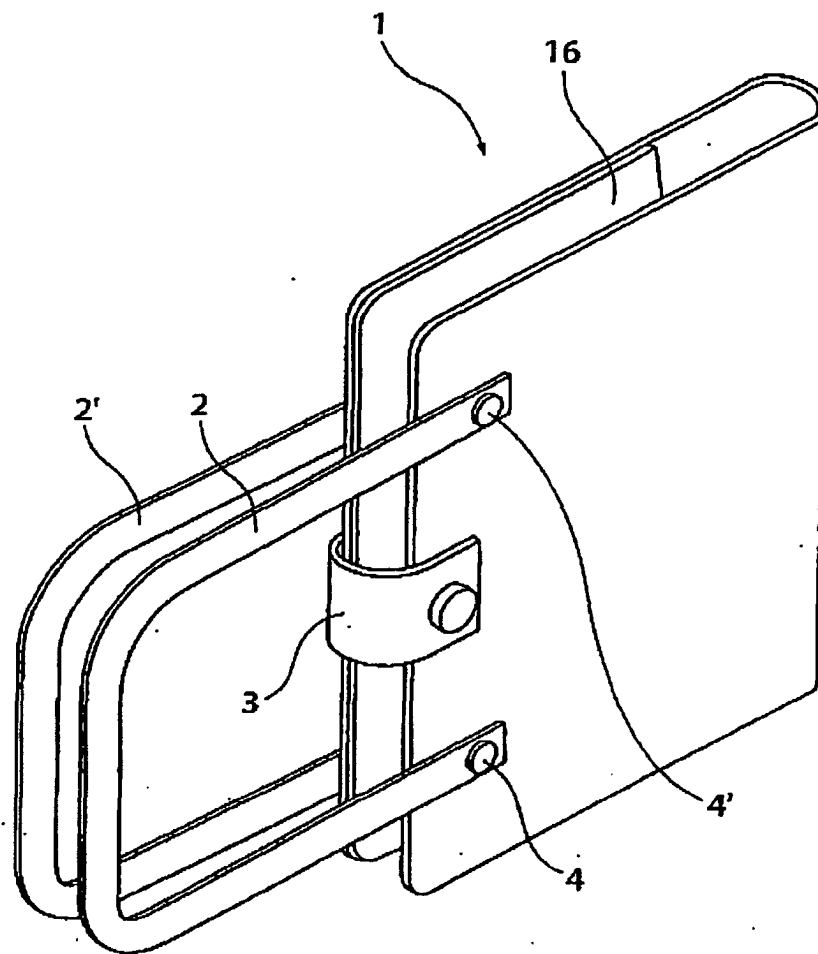


Figure 1

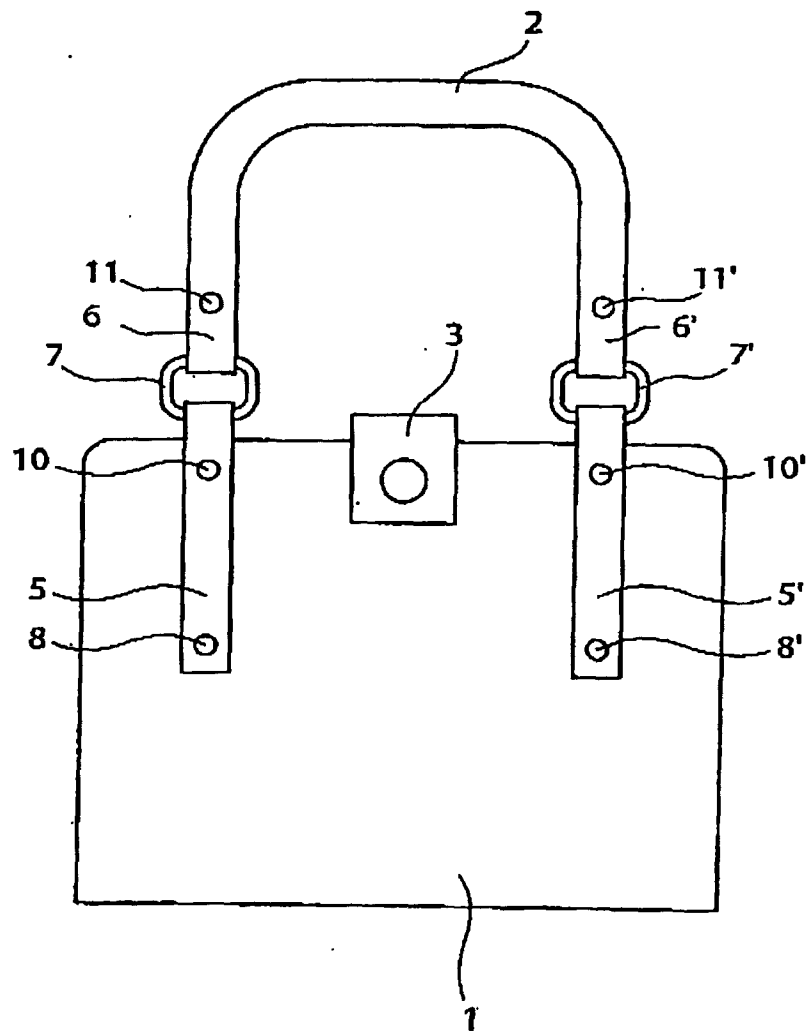


Figure 2

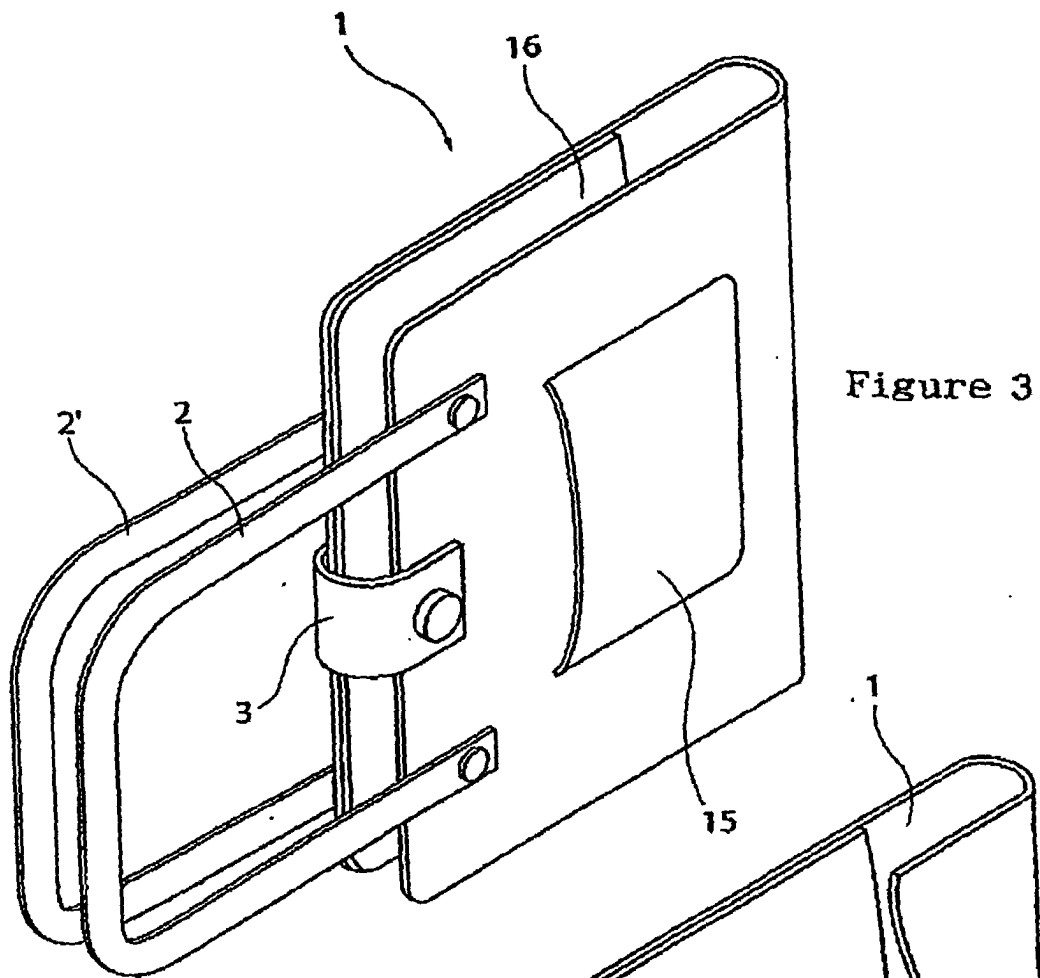


Figure 3

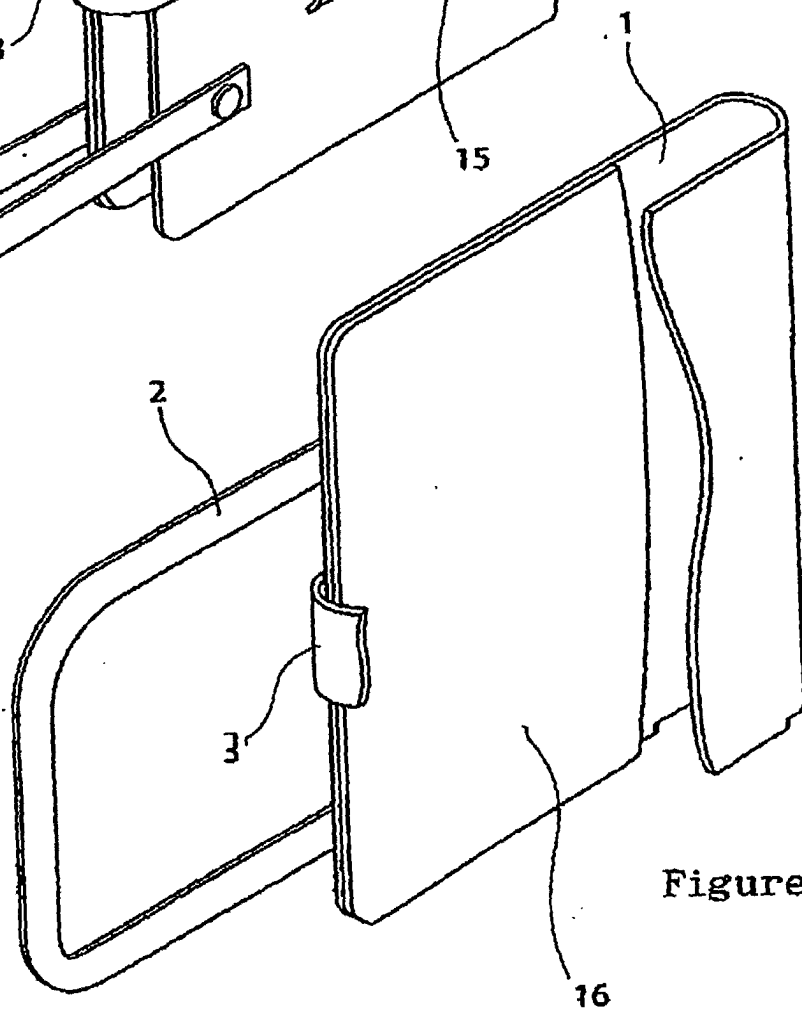


Figure 4

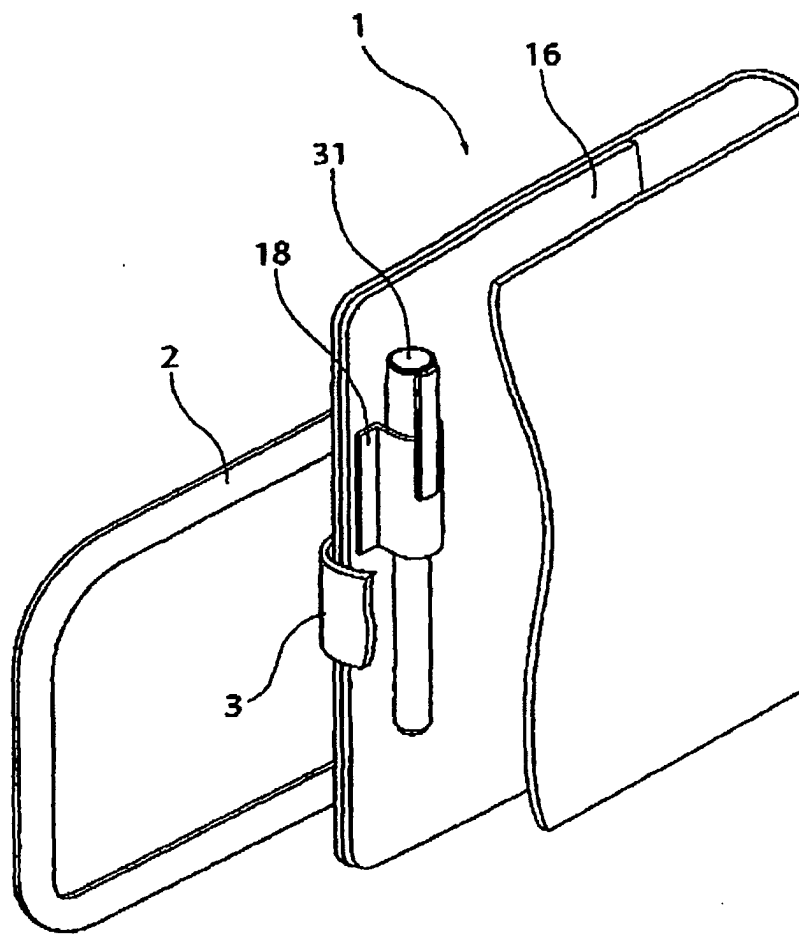


Figure 5

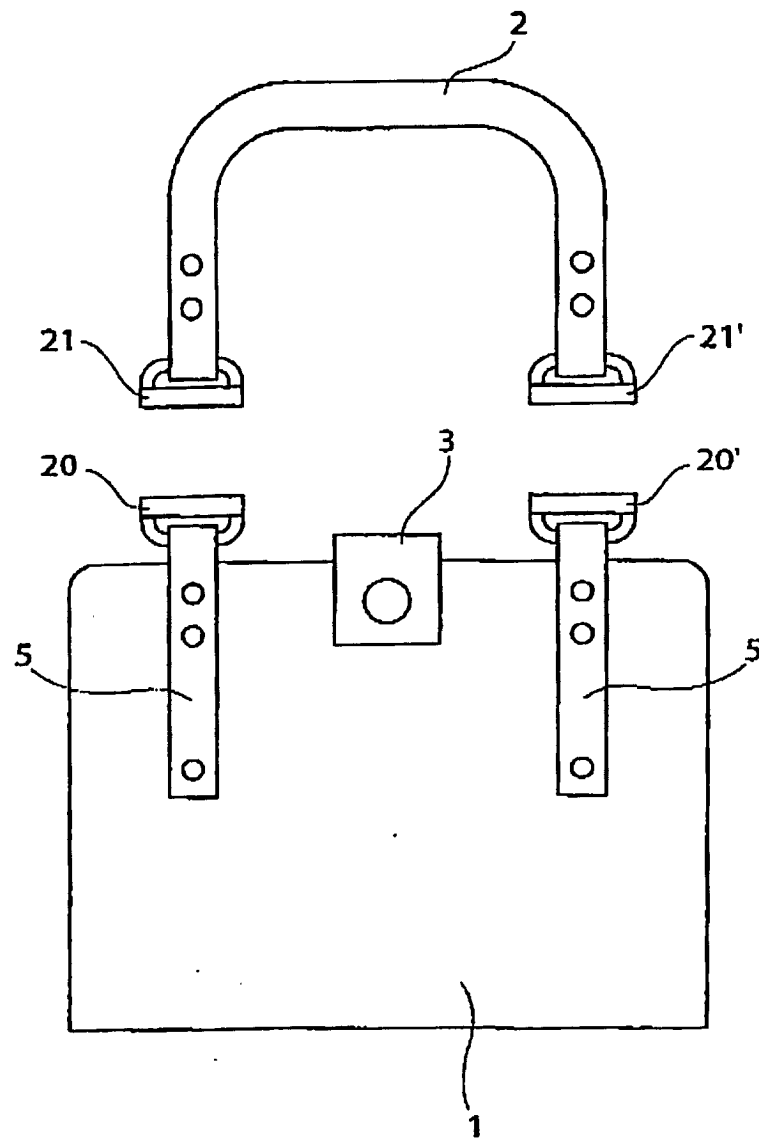


Figure 6

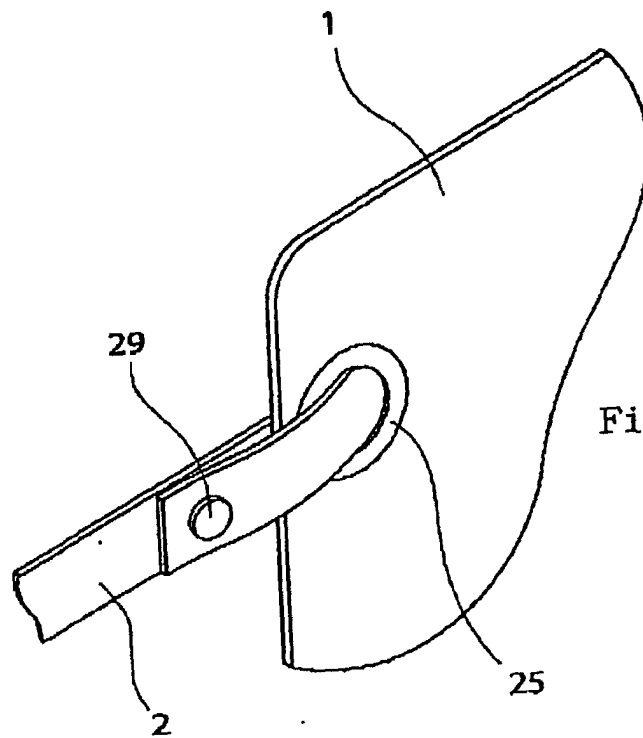


Figure 7

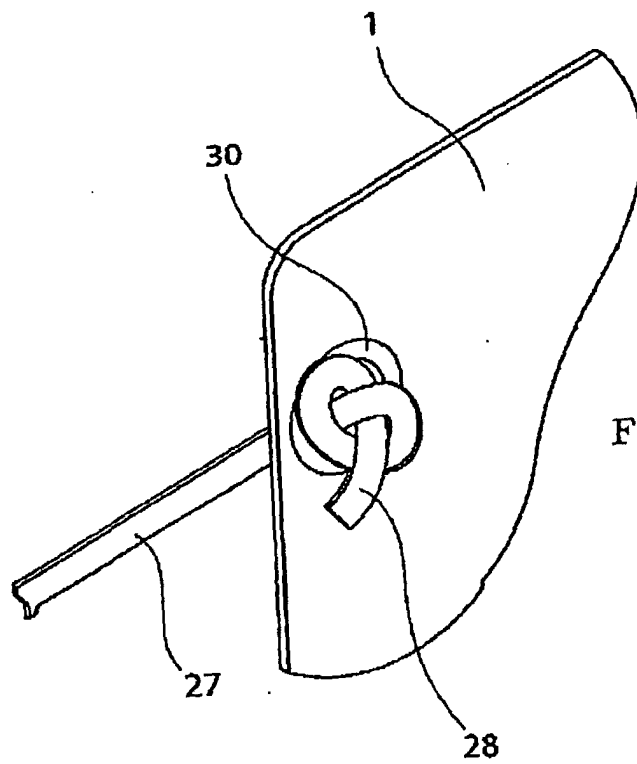


Figure 8

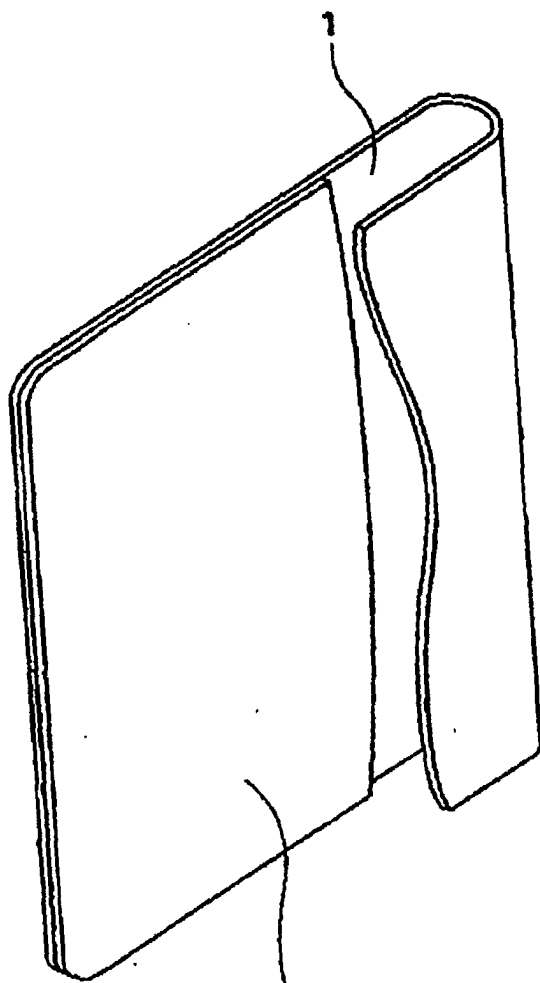


Figure 9

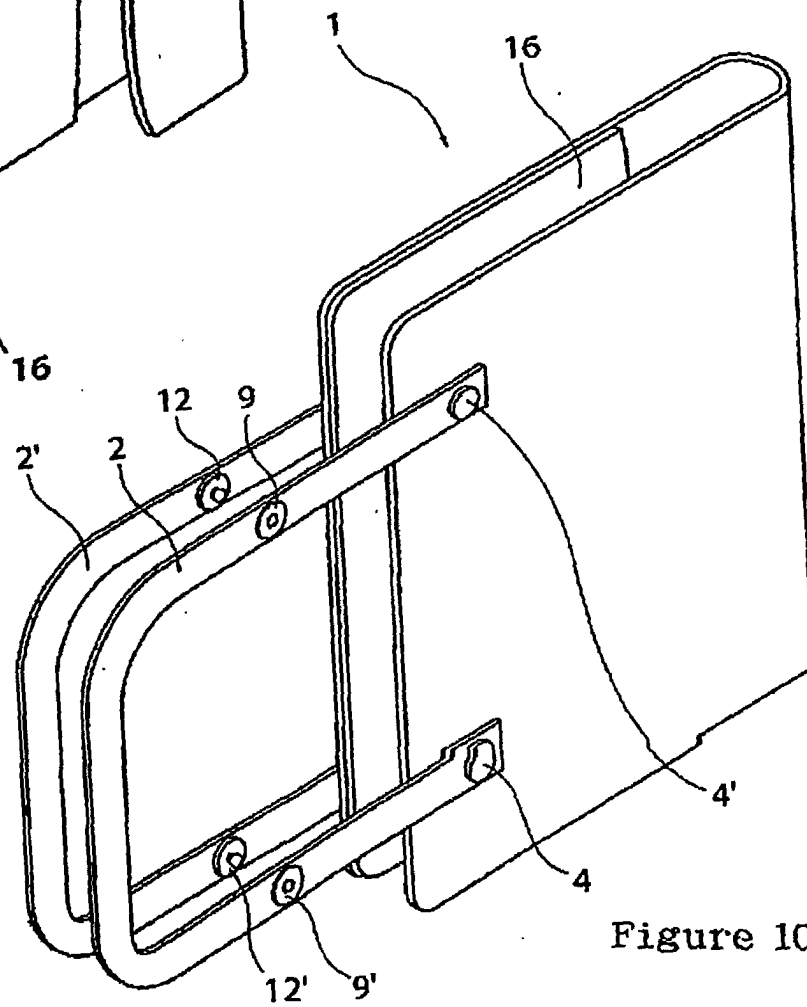
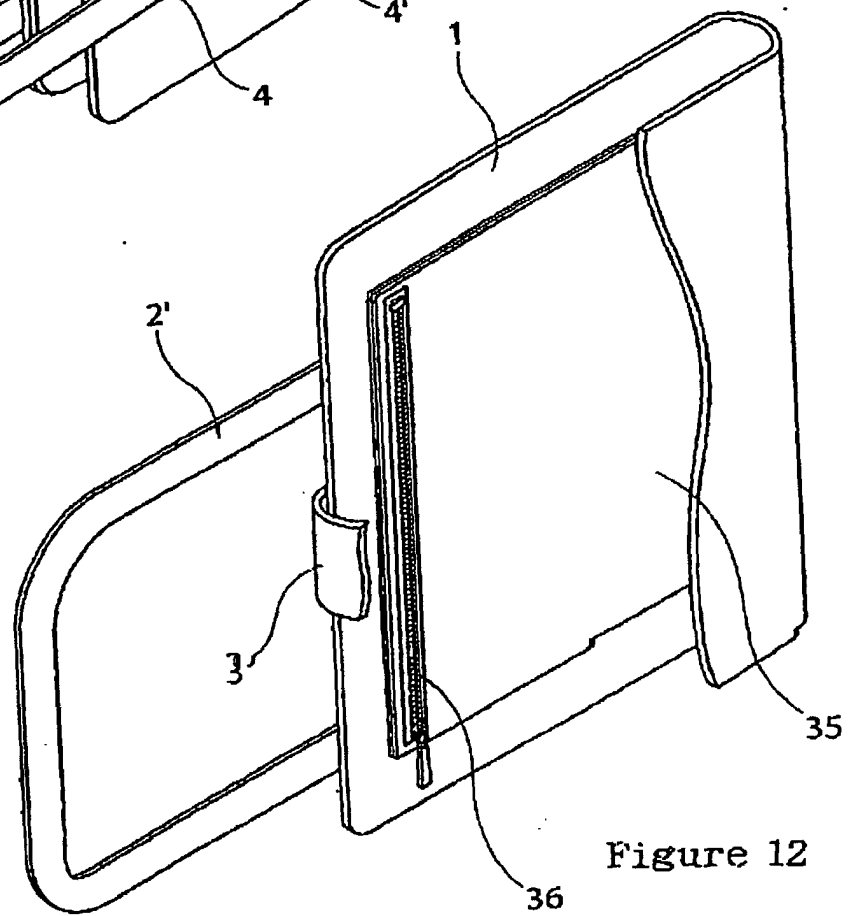
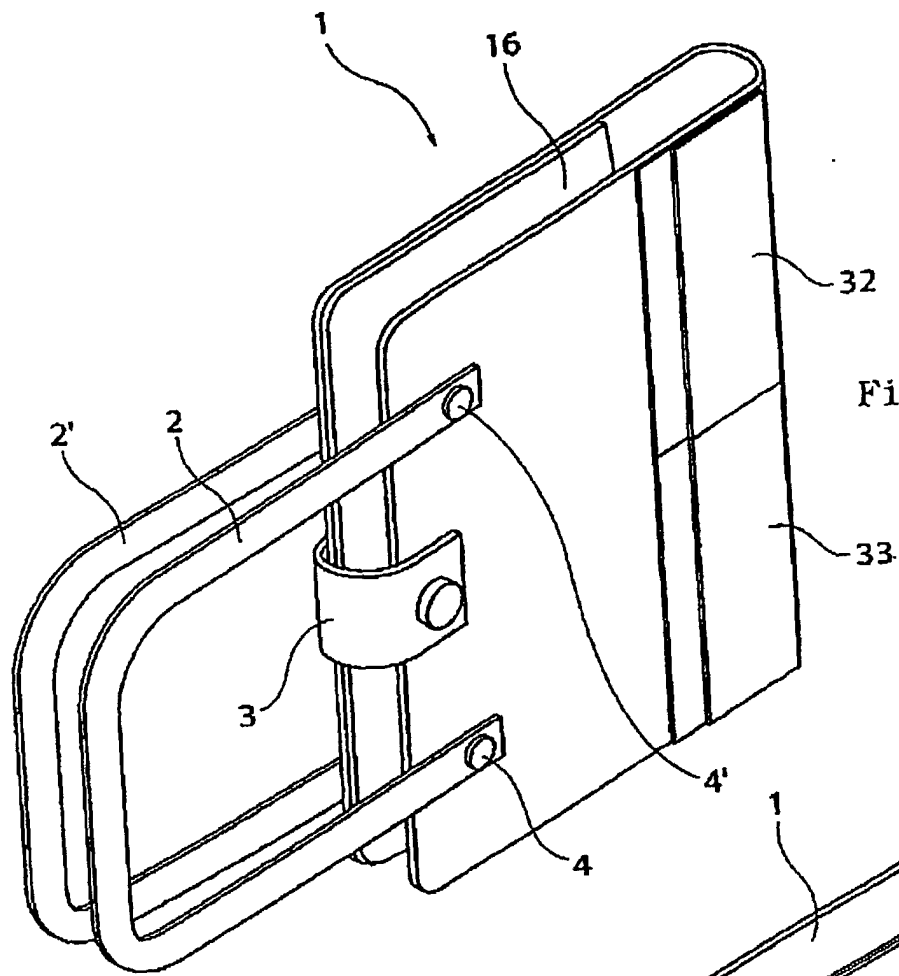


Figure 10



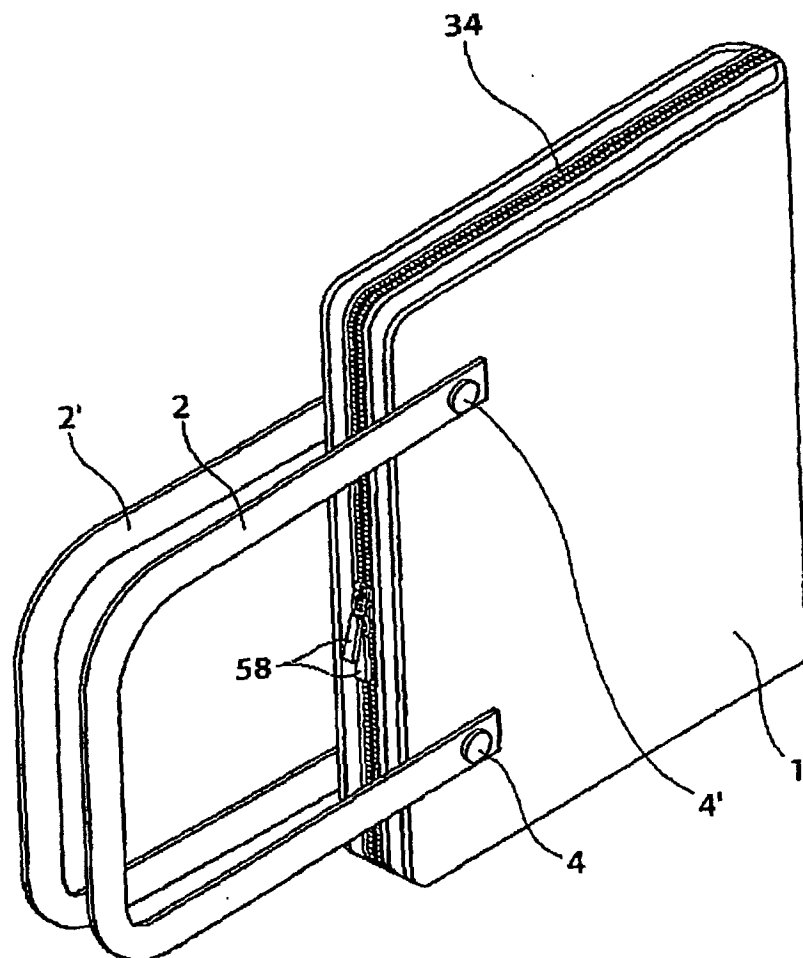


Figure 13

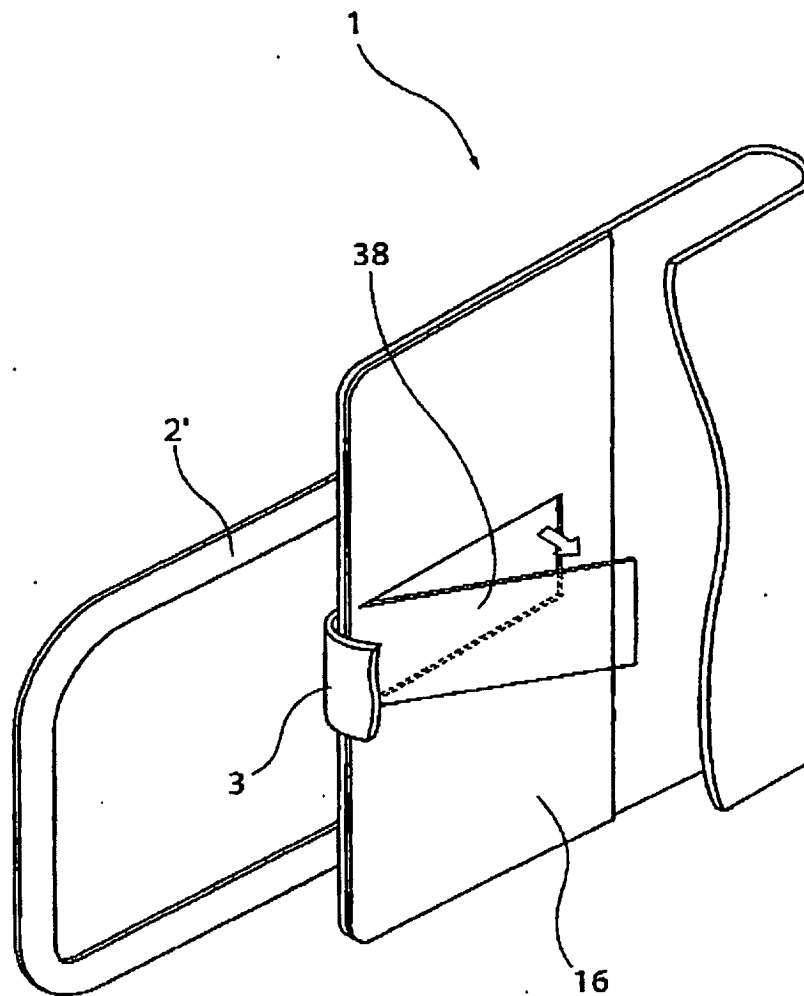


Figure 14

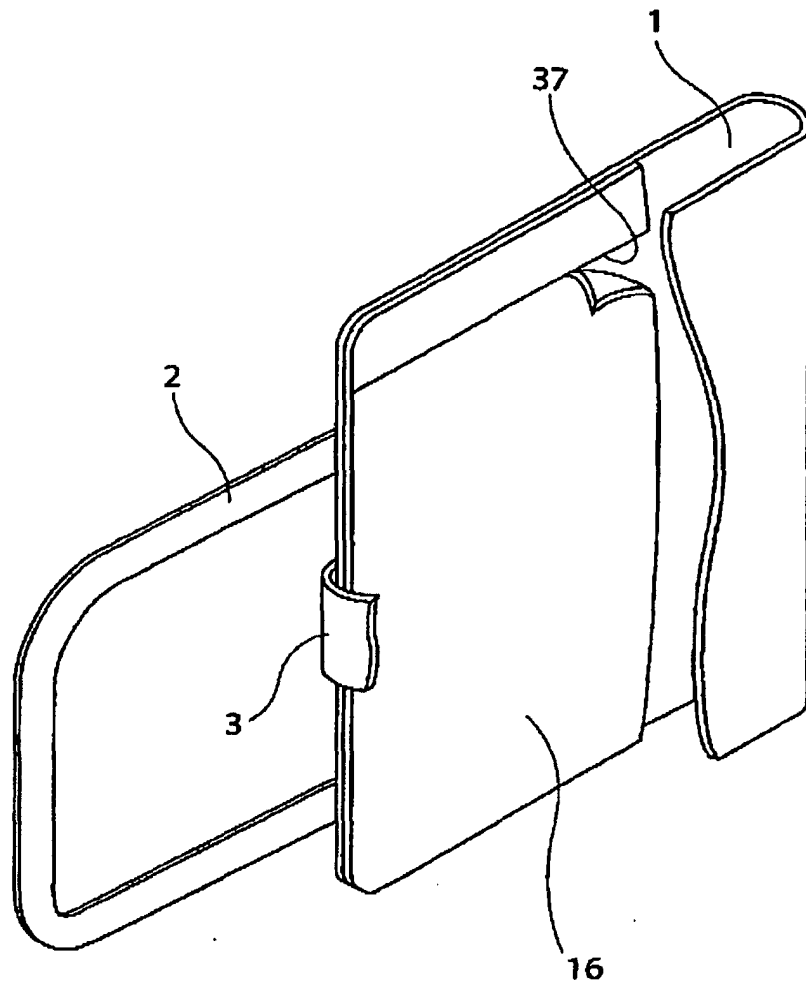
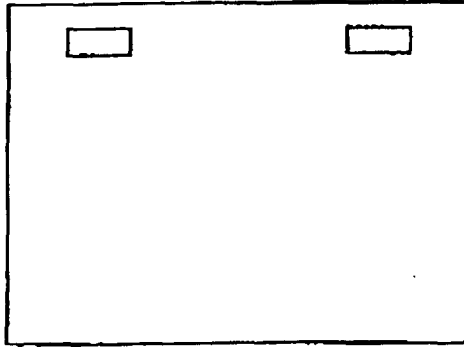
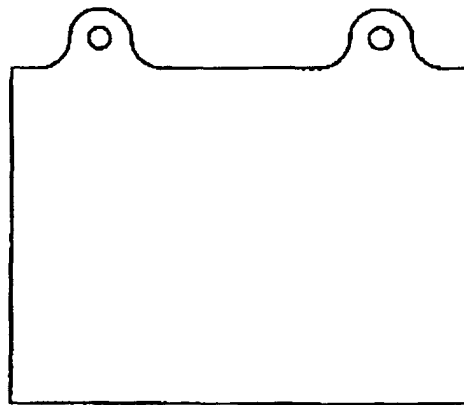


Figure 15

(a)



(b)



(c)

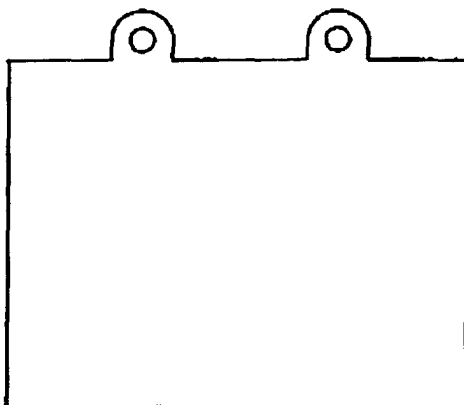


Figure 16

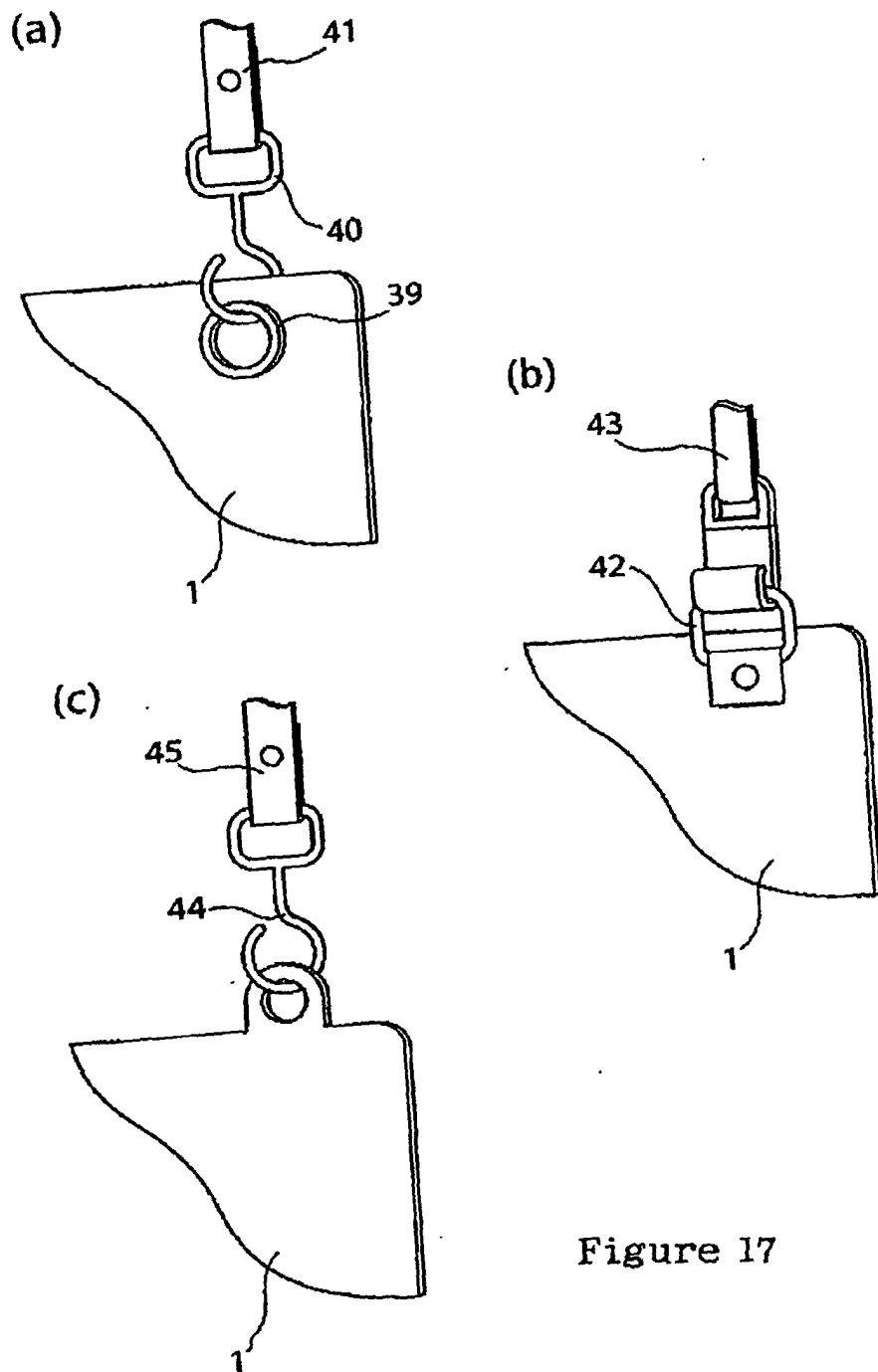
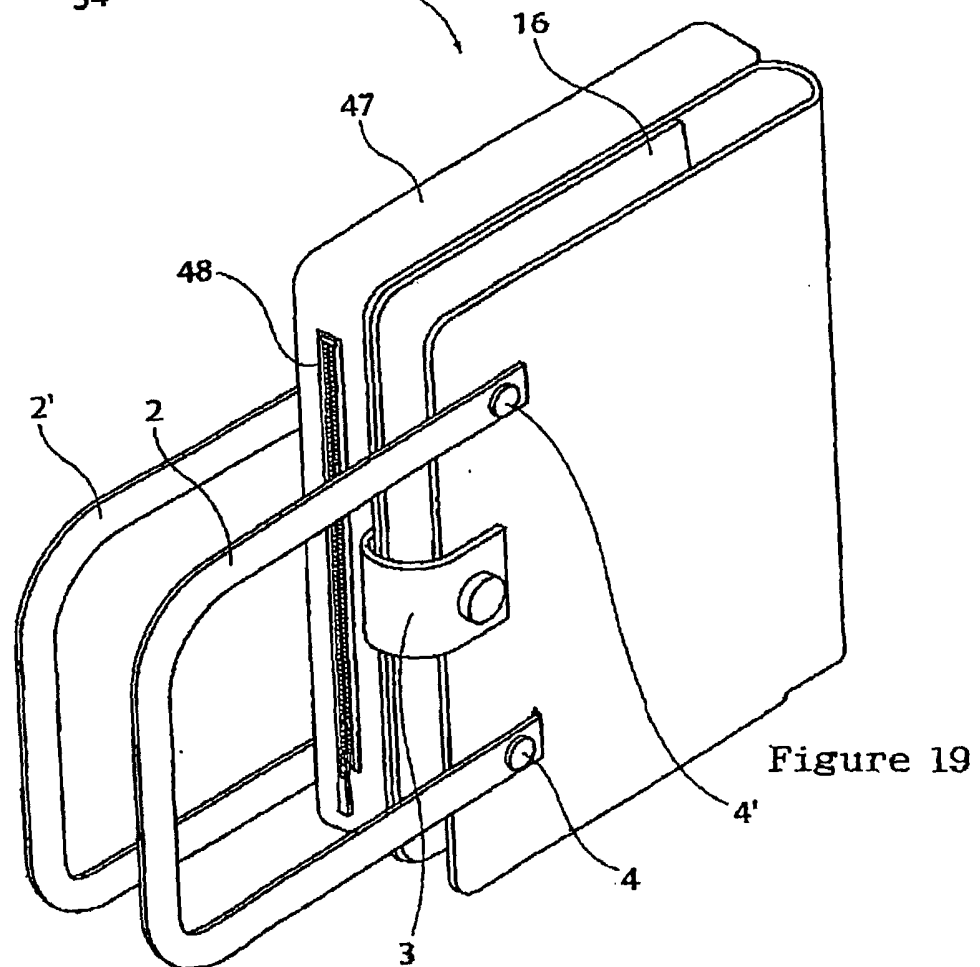
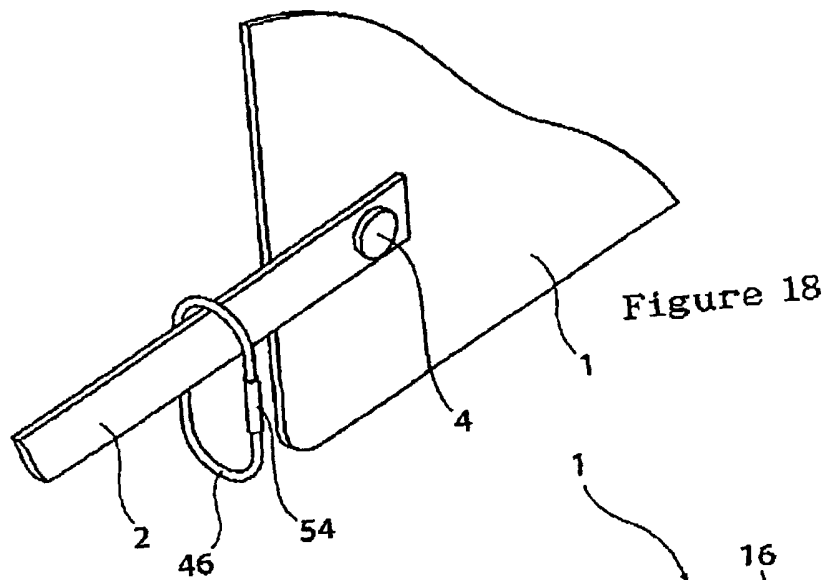


Figure 17



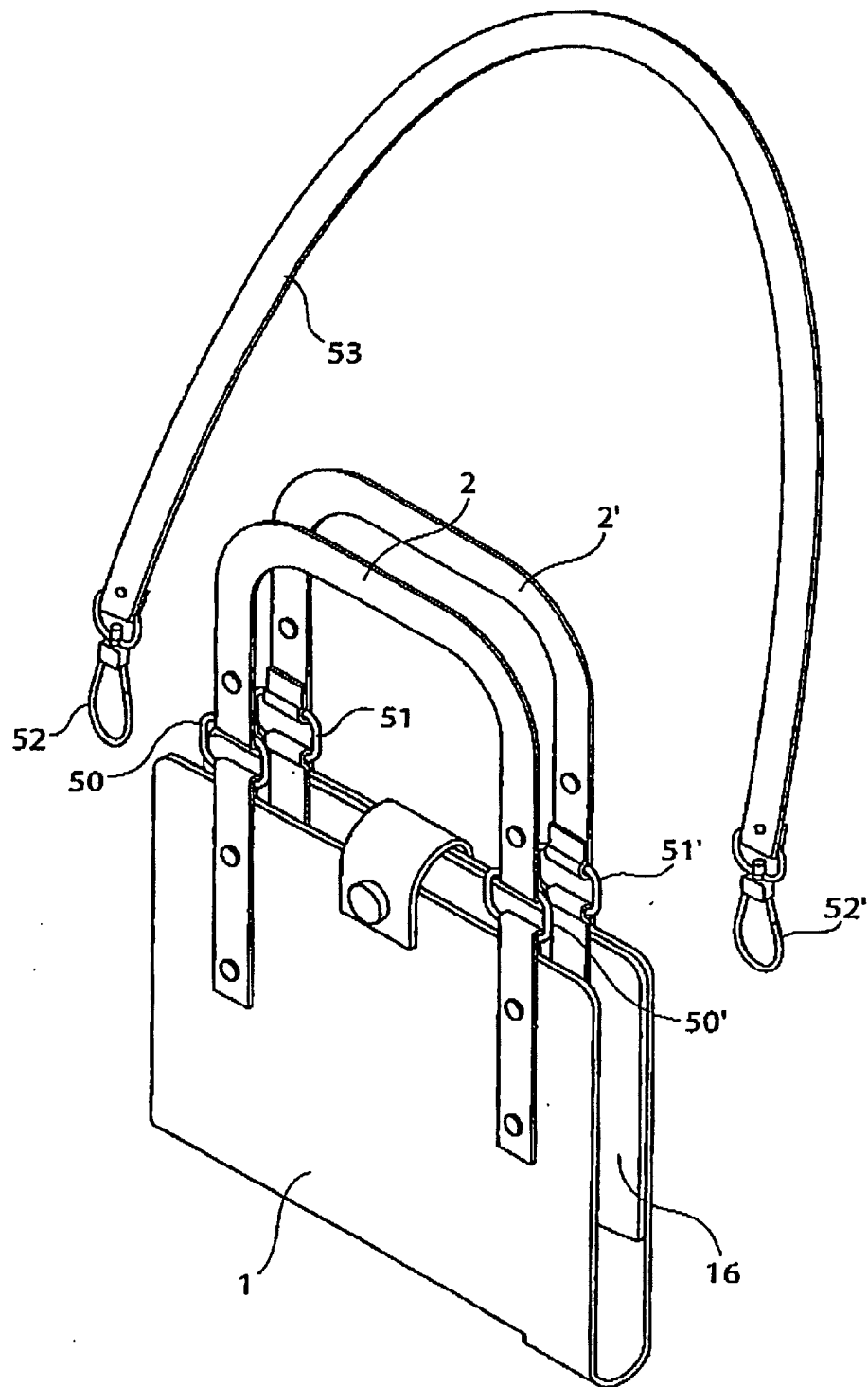


Figure 20

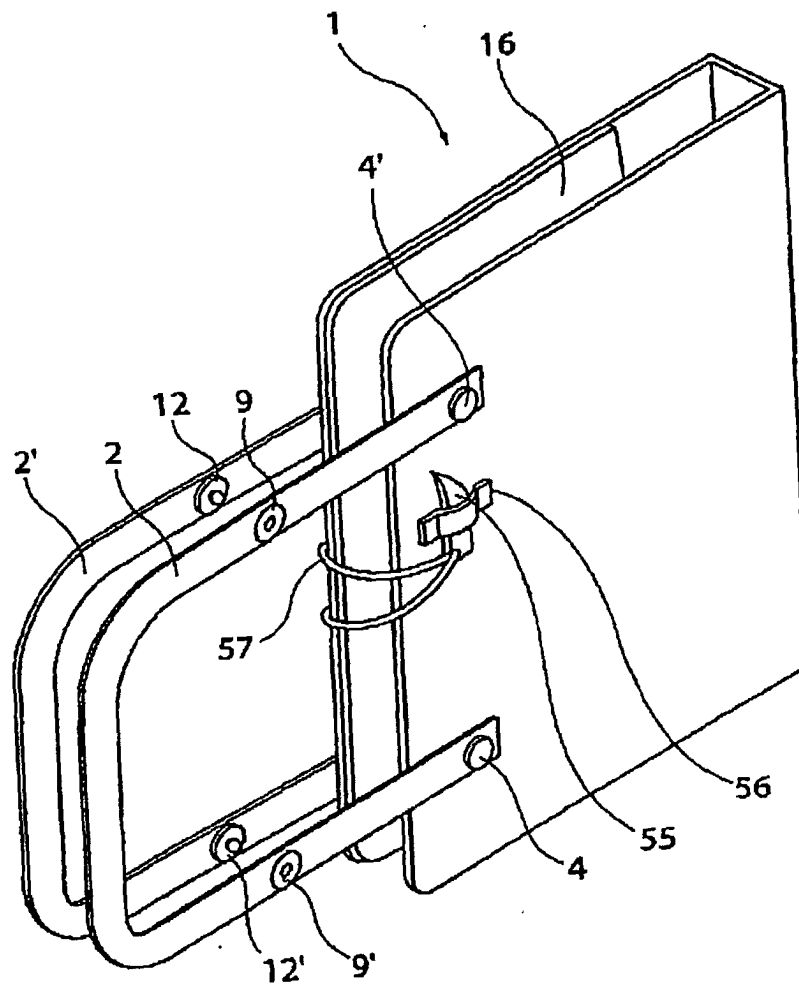


Figure 21

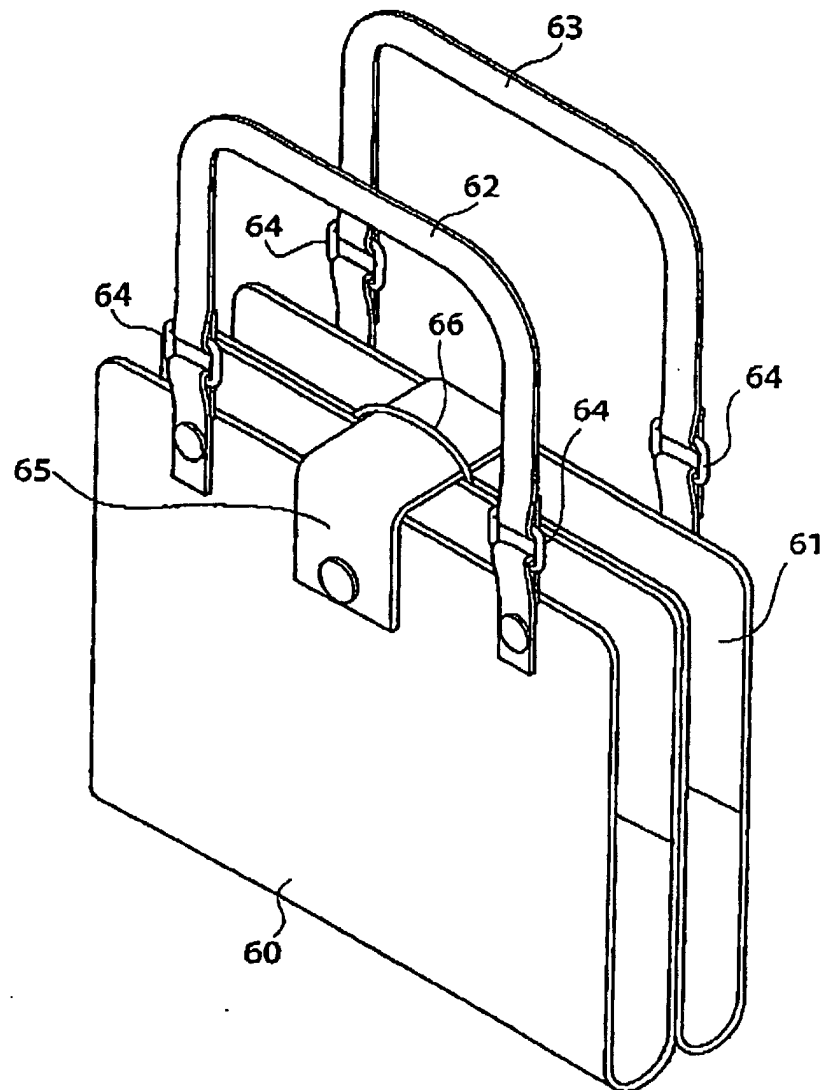


Figure 22

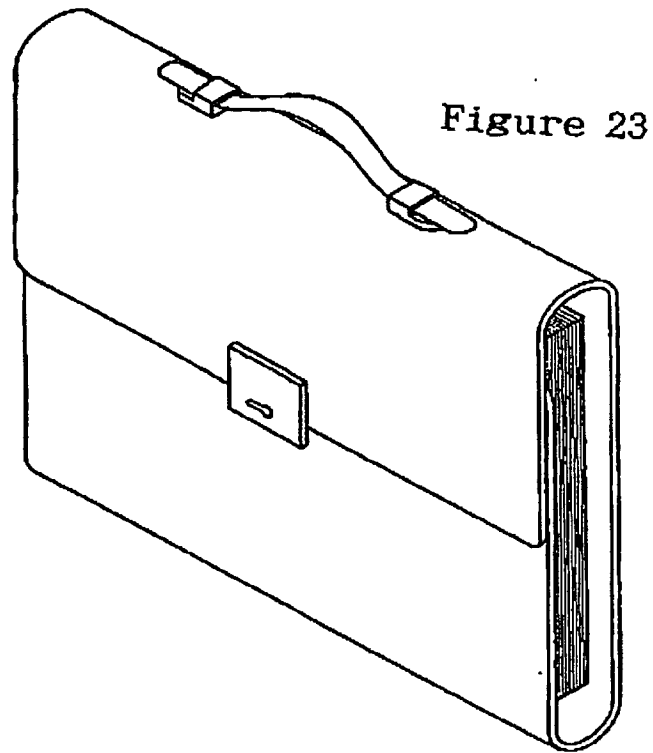


Figure 23

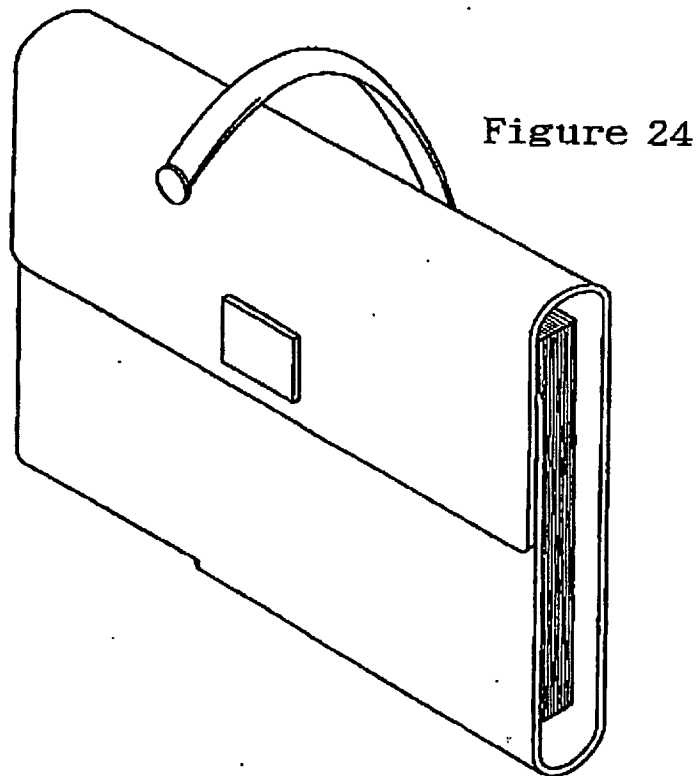


Figure 24

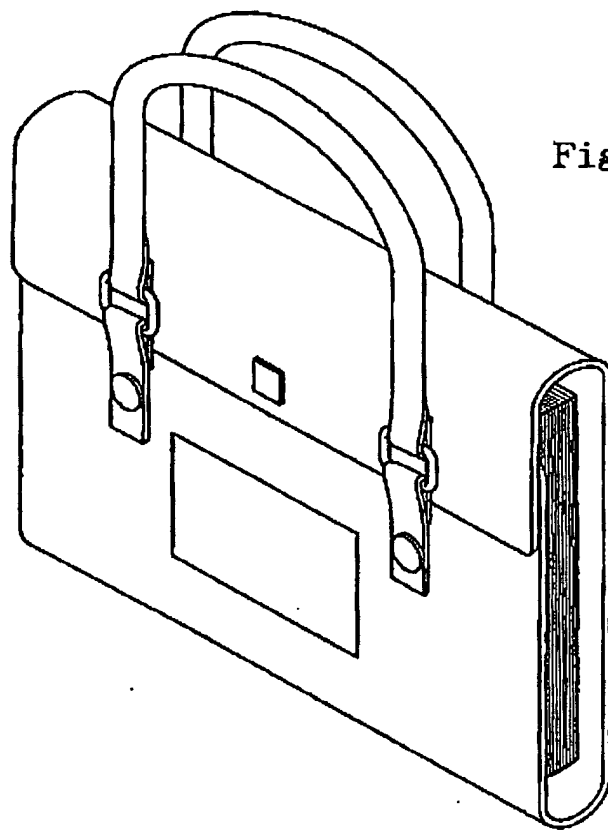


Figure 25

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No.

PCT/JP02/07490

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER

Int.Cl⁷ B42D3/18, B42D3/04, B42F7/00, B42F13/00

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)

Int.Cl⁷ B42D, B42F, A45C

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Jitsuyo Shinan Koho 1922-1996 Toroku Jitsuyo Shinan Koho 1994-2002

Kokai Jitsuyo Shinan Koho 1971-2002 Jitsuyo Shinan Toroku Koho 1996-2002

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	JP 1-10224 Y2 (Kabushiki Kaisha Morita Enterprise), 23 March, 1989 (23.03.89),	1, 3, 11-13
Y	Full text; all drawings Full text; all drawings (Family: none)	4-6, 15, 21, 22
X	JP 60-17337 Y2 (Sanrio Co., Ltd.), 28 May, 1985 (28.05.85),	1-3, 9, 11, 12
Y	Full text; all drawings Full text; all drawings (Family: none)	14, 20
X	JP 56-15163 Y2 (Atsushi SATO), 09 April, 1981 (09.04.81),	1, 3, 4, 10, 24-26
Y	Full text; all drawings (Family: none)	27

☒ Further documents are listed in the continuation of Box C.☐ See patent family annex.

* Special categories of cited documents:	"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance	"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
"E" earlier document but published on or after the international filing date	"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art
"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)	"&" document member of the same patent family
"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means	
"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	

Date of the actual completion of the international search
13 September, 2002 (13.09.02)Date of mailing of the international search report
08 October, 2002 (08.10.02)Name and mailing address of the ISA/
Japanese Patent Office

Authorized officer

Facsimile No.

Telephone No.

Form PCT/ISA/210 (second sheet) (July 1998)

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No.

PCT/JP02/07490

C (Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	CD-ROM of the specification and drawings annexed to the request of Japanese Utility Model Application No. 88311/1992 (Laid-open No. 63365/1994) (Inparusu Kogyo Kabushiki Kaisha), 06 September, 1994 (06.09.94), Full text; Figs. 1 to 3 (Family: none)	1, 2
X	JP 50-6435 Y1 (Yugen Kaisha Katayama Hoseisho), 24 February, 1975 (24.02.75), Full text; all drawings (Family: none)	1, 3, 4-6, 11-13, 24, 26
X	Microfilm of the specification and drawings annexed to the request of Japanese Utility Model Application No. 159725/1984 (Laid-open No. 75721/1986) (Zaidan Hojin Saitama-Ken Yacho no Kai), 22 May, 1986 (22.05.86), Full text; all drawings	1, 3, 4, 7-8, 11, 12, 16, 17, 24, 26
Y	Full text; all drawings (Family: none)	18
X	CD-ROM of the specification and drawings annexed to the request of Japanese Utility Model Application No. 85742/1992 (Laid-open No. 39462/1994) (Haruki SHIMONAGANE), 27 May, 1994 (27.05.94), Full text; all drawings	1-3, 9, 11, 12
Y	Full text; all drawings (Family: none)	19
X	Microfilm of the specification and drawings annexed to the request of Japanese Utility Model Application No. 120984/1987 (Laid-open No. 27271/1989) (Akio FUKUDA), 16 February, 1989 (16.02.89), Full text; all drawings (Family: none)	1, 3, 10-13, 16
Y	JP 31-16004 Y1 (Saburo TAGAMI), 03 October, 1956 (03.10.56), Full text; all drawings (Family: none)	10
Y	JP 39-27101 Y1 (Kokuyo Co., Ltd.), 15 September, 1964 (15.09.64), Full text; all drawings (Family: none)	10

Form PCT/ISA/210 (continuation of second sheet) (July 1998)

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No.

PCT/JP02/07490

C (Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
Y	JP 3061752 U (Yugen Kaisha Green Thumb), 24 September, 1999 (24.09.99), Full text; Figs. 1 to 5 (Family: none)	14
Y	JP 49-8810 Y1 (Nakabayashi Kabushiki Kaisha), 01 March, 1974 (01.03.74), Full text; all drawings (Family: none)	15
Y	Microfilm of the specification and drawings annexed to the request of Japanese Utility Model Application No. 171827/1984 (Laid-open No. 85471/1986) (Mitsumasa OKADA), 05 June, 1986 (05.06.86), Full text; all drawings (Family: none)	20
Y	JP 2000-50940 A (Manabu KISAKI), 22 February, 2000 (22.02.00), Full text; all drawings (Family: none)	21
Y	JP 3031877 U (Taizo SHIMAZAKI), 03 December, 1996 (03.12.96), Full text; all drawings (Family: none)	22
Y	Microfilm of the specification and drawings annexed to the request of Japanese Utility Model Application No. 104365/1984 (Laid-open No. 20361/1986) (Shin HOSHINA), 05 February, 1986 (05.02.86), Full text; all drawings (Family: none)	1,3,13,23
Y	JP 37-9226 Y1 (Kiyoharu EBANA), 08 May, 1962 (08.05.62), Full text; all drawings (Family: none)	27

Form PCT/ISA/210 (continuation of second sheet) (July 1998)